

# LA BUTTE DES FUSILLÉS DE LA MALTIÈRE

---

1940 - 1944

A black and white photograph of two soldiers in historical military uniforms standing on a concrete bunker. One soldier is holding a flag on a tall pole. The background is a clear blue sky.

St-Jacques  
DE LA LANDE

# DERNIÈRES PAROLES DE RÉSISTANTS

---

« ... J'ai la ferme conviction de mourir en héros, ce que le peuple devra savoir plus tard. Mais je mourrai quand même le sourire aux lèvres pour montrer mon dédain envers ces barbares... »

---

Maurice Fourier  
19 ans

« ... Comme vous le voyez, chers parents, j'ai joué, j'ai lutté et j'ai perdu. Mais les camarades doubleront d'efforts et j'espère qu'ils gagneront. »

---

Joseph Boussin  
20 ans

« ... Peut-être que demain, nous ne serons plus, ma petite femme, je suis obligé de te dire que nous avons bien souffert. Tu ne peux pas comprendre les tortures et les cruautés (...). Je meurs innocent mais en bon Français. C'est beau de mourir pour la France, mais c'est triste de mourir sous les balles allemandes... »

---

Louis Moraux  
40 ans

« Je tombe, frappé par la barbarie des hommes. Je laisse aux vivants le soin de me venger. Nous n'avons pas été jugés mais lâchement assassinés. Dîtes à tous que j'ai fait mon devoir... Je meurs pour la France, et pour mon idéal... Je meurs pour la patrie et pour vous tous qui restez. Honorez ceux qui tombent et soyez dignes d'eux. »

---

Joseph Vaillant  
21 ans

« Oh, monsieur l'aumônier, ne vous en faites pas, je suis content, moi, de mourir pour la France... Attendez, je vais leur en pousser une, moi, de Marseillaise... »

---

Roger Barbé  
21 ans

« L'assassinat d'honnêtes ouvriers, pères de famille, par les bourreaux nazis sera vengé... Je sais que c'est demain que nous allons mourir. Je n'ai pas peur. Ne vous laissez pas abattre. Je ne veux pas que vous vous mettiez en deuil. Je serai mort mais je subsisterai dans votre esprit c'est le principal... Que ma fille soit élevée comme son père le voulait, qu'elle reste simple et juste. Adieu... »

---

Jean Jaffres  
31 ans

## SOMMAIRE

P.4	Le contexte historique
P.5	Avertissement
P.6	Edito du Maire
P.7	Histoire du lieu d'exécution
P.10	Prison Jacques Cartier à Rennes
P.11	Qui sont ces Résistants fusillés par les nazis ?
P.18	De quoi sont accusés ces Résistants ?
P.19	Le verdict
P.20	Obsèques officielles des fusillés, 28 Janvier 1945
P.21	12 mars 1944, 3 hommes exécutés
P.22	31 mai 1944, 9 Résistants arrêtés dans la région de Dinan
P.24	23 juin 1944, 10 Résistants fusillés dont 5 de Fougères et 5 des Côtes d'Armor
P.26	30 juin 1944, 19 Résistants fusillés
P.31	Juillet 1944, 6 hommes tués par la Milice sans procès
P.32	8 juin 1944, les Fusillés du Colombier
P.34	8 juin 1944, qui étaient ces Résistants fusillés ?
P.39	9 Républicains espagnols
P.41	Les convois de déportés
P.42	Les commémorations

## LE CONTEXTE HISTORIQUE

La Bretagne a été occupée par la Wehrmacht entre le 18 juin 1940 (Rennes, Fougères) et le 25 juin 1940. La présence de bases sous-marines, de camps militaires, de terrains d'aviation, de nœuds ferroviaires comme Rennes ou Redon ont entraîné une assez forte densité d'occupation. Par réaction, par patriotisme, par conviction idéologique, une partie de la population s'organise progressivement dans des mouvements ou des réseaux de résistance ; certains pratiquent la lutte armée (sabotages, attentats principalement).

Dès juillet 1940, les premières manifestations d'opposition à l'occupation sont des sifflets lors des actualités cinématographiques, des lacérations d'affiches allemandes, mais aussi des sabotages. Ceux-ci sont en l'été 1940 le fait d'individus isolés ; certains commencent à saboter wagons, locomotives aux ateliers de la SNCF à Rennes, d'autres comme Marcel Brossier (premier fusillé de Bretagne) coupent des câbles téléphoniques, etc.

Dès l'été 1940, les Britanniques comme la France libre envoient des missions pour créer des réseaux de renseignements tandis que sur place, des groupes se constituent pour fabriquer des tracts clandestins, recueillir des renseignements militaires ou mener des attentats avec des moyens de fortune. C'est dans ce contexte qu'ont lieu les premières exécutions à La Maltière.

Si le premier d'entre eux est un Rennais, le second est de Lannion. Les premières exécutions sont isolées même si

certaines appartiennent à un groupe de résistance ; mais par la suite, ce sont plusieurs hommes qui sont fusillés à chaque fois, appartenant souvent au même groupe de résistance. A La Maltière, c'est l'exécution de 25 Résistants qui marqua profondément la population rennaise. La plupart habitaient Rennes et étaient ouvriers, cheminots. Leur exécution fut immédiatement connue puisque l'occupant laissa l'Ouest-Eclair relater leur procès et annoncer leur exécution ce qu'il se garda bien de faire par la suite car ils démontraient que s'opposer, résister était possible mais au péril de leur vie.

Jusqu'en mars 1944, il n'y eut plus d'exécution ; les Résistants arrêtés, après avoir été torturés, étaient le plus souvent transférés à Paris pour être exécutés au Mont-Valérien ou déportés.

Les fusillés de mai et juin 1944 sont originaires de plusieurs départements bretons. L'augmentation de l'activité des Résistants : propagande, sabotages, attentats, action de maquis, puis la recrudescence due au débarquement de Normandie provoquèrent une accentuation de la répression avec des exécutions sans procès, les femmes étant « épargnées » c'est-à-dire envoyées en déportation. On ne peut cependant dire actuellement pourquoi certains hommes furent exécutés sur place et d'autres envoyés en déportation pendant cette même période ; si certains d'entre eux étaient des responsables de mouvements ou de groupes de résistance, c'était loin d'être le cas de la plupart.

Jacqueline SAINCLIVIER  
Professeure d'Histoire Contemporaine  
à l'Université Rennes II

## AVERTISSEMENT

A l'occasion des travaux de mise en valeur du site de La Maltière, nous avons tenu à refaire et compléter le livret réalisé en 2012 car on nous avait signalé quelques erreurs. Nous nous sommes donc replongés dans les archives (archives départementales, archives municipales de Rennes, registres des décès de Rennes et de St-Jacques...).

Pour les Résistants fusillés en 1940, 1941 ou 1942, les travaux sont simples, nous avons tout de même complété ou corrigé quelques biographies.

En 1944, les recherches sont plus compliquées car les événements se sont accélérés. Les Résistants étaient plus nombreux, ils multipliaient les actions contre les nazis car ils sentaient que la victoire était possible. L'exemple leur avait été donné par les Soviétiques qui avaient réussi à faire reculer l'armée allemande. Les occupants répondaient en tuant, en déportant et en fusillant de plus en plus de patriotes. Les services judiciaires et administratifs étaient de plus en plus débordés, si bien que les documents sont parfois contradictoires. Certains hommes étaient quelquefois arrêtés sous leur nom de Résistant (un pseudonyme). Les Allemands ne prenaient plus la peine d'enterrer leurs victimes dans un cimetière, si bien qu'à la Libération, après le 4 août 1944, des corps ont été retrouvés un peu partout dans les champs autour de La Maltière. Au Colombier, les 32 Résistants avaient été enterrés sur place, dans la cour de la caserne. Il a fallu exhumer tous ces corps,

les identifier... Souvent, il a fallu faire venir les familles pour les reconnaître, mais ces hommes étaient issus de tous les départements bretons et, en 1944, les déplacements n'étaient pas faciles, en cette période de batailles intenses où il y avait eu tant de destructions.

Après avoir étudié beaucoup de documents venant de sources différentes, nous sommes parfois dans l'incertitude concernant certains noms.

• Pour deux Résistants, nous n'avons aucun renseignement, pourtant nous avons trouvé leurs noms sur certaines listes. (Est-ce un pseudo, un nom de guerre ?). Il s'agit de : Emile Ounes et Jean Ucranerai. Nous avons préféré ne pas les inscrire sur les panneaux.

• Pedro Flores Cano qui est inscrit sur le monument du Colombier car il faisait partie du groupe des 32 Résistants condamnés à mort le 7 juin 1944, est inscrit sur les registres de décès de Rennes et de Saint-Jacques de la Lande comme ayant été fusillé à La Maltière le 7 juin 1944 à 7h21 du matin (avant le procès). C'est possible, mais est-ce vrai ou est-ce une erreur de quelque employé administratif ? Là aussi, nous préférons ne pas l'inscrire sur les panneaux de La Maltière puisqu'il est noté sur le monument du Colombier.

En toute honnêteté, nous vous faisons part de nos doutes, mais nous tenons tout de même à rendre hommage à tous ces hommes qui ont perdu la vie pour que la France soit libérée des nazis et pour que nous vivions en paix.

Renée Thouanel-Drouillas  
Groupe Mémoires de Saint-Jacques, ANACR – ADIRP



### EN HOMMAGE AUX FUSILLÉS

**E**n 1940, le stand de tir de La Maltière situé sur la commune de St-Jacques devient un lieu d'exécution des Résistants. 76 hommes y sont fusillés pendant la période d'occupation entre 1940 et 1944.

En 1961, la Ville fait de cet endroit un lieu de recueillement et de mémoire. Chaque 30 décembre, une cérémonie y est organisée en souvenir des 25 Résistants exécutés en 1942 en raison de leur combat contre l'occupation et pour la liberté.

A l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire, nous découvrons un site nouvellement aménagé. La mise en valeur de la butte de La Maltière a permis d'en améliorer la visibilité et l'accessibilité.

A travers l'évocation des fusillés de La Maltière, nous souhaitons rendre plus largement hommage à toutes celles et ceux qui ont résisté contre l'occupation allemande. C'est l'objet du document qui replace la tragique fusillade du 30 décembre 1942 dans le contexte historique de la résistance en Bretagne.

Je tiens à remercier tout particulièrement Renée Thouanel-Drouillas pour son remarquable travail de recherche et son investissement dans la réalisation de ce livret qui nous permet de comprendre notre histoire, pour transmettre et ne jamais oublier.

*Emmanuel Couet*

# LA BUTTE DE LA MALTIÈRE

## Histoire du lieu d'exécution

Le lieu-dit « La Maltière » était un terrain militaire, sur la commune de St-Jacques-de-la-Lande, à la sortie de Rennes, en direction de Redon. C'était un champ de tir pour l'instruction des soldats. C'est devenu un haut lieu d'hommage et de souvenir de la Résistance, en raison du grand nombre de patriotes qui y ont été massacrés par l'armée d'occupation allemande, pendant les sinistres années de l'Etat de Vichy, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Pour présenter ce lieu, reprenons un article paru dans la presse en décembre 1947 :

« C'est derrière le camp des prisonniers allemands, entre la Route Nationale de Rennes à Redon et la ravin de la Prévalaye. Une butte de tir ensevelie sous un tertre de verdure. On a dégagé le pourtour et, répondant à l'appel de l'Association des Familles de Fusillés et de Massacrés, M. le Maire de Rennes a donné des instructions à la direction du Jardin des Plantes pour que ce lieu soit entretenu et décoré. En quelques semaines, les services intéressés [...] ont transformé le cloaque qui entourait la butte de tir en une pelouse sobrement garnie d'arbustes et de plantes vertes qui donnent au paysage un aspect de nécropole. La Maltière... C'est là que tombèrent, sous les balles allemandes, de septembre 1940 à la Libération, le plus grand nombre de Patriotes que le tribunal allemand de Rennes avait condamnés à la fusillade. »

En effet, ce lieu situé sur la commune de St-Jacques, était depuis très longtemps un terrain militaire où les troupes issues des casernes de Rennes venaient s'entraîner. En 1937, l'armée décide de construire un entourage à la butte de terre sur laquelle les soldats s'entraînent à tirer.

Quand, le 18 juin 1940, l'armée nazie arrive à Rennes, elle connaît la topographie des lieux. Elle envahit aussi la commune de St-Jacques qui a sur son territoire un aérodrome et de nombreux terrains militaires. Les Allemands s'installent partout et ils sont maîtres des lieux jusqu'à la Libération, le 4 août 1944. En fait, beaucoup y restent jusqu'en 1948 puisque la plupart de ces terrains militaires deviennent des camps de prisonniers allemands de 1944 à 1948.

Le journaliste continue :

« 89 d'entre ces glorieuses victimes de la barbarie nazie ont pu être inhumées [...]. Tous, hélas n'ont pu être identifiés. Mais tous demeurent unis dans le souvenir de ceux qui veulent magnifier leur mémoire comme ils furent, eux, unis dans la mort, sans distinction de classe ou de parti, unis par l'amour commun de la Patrie et par le seul désir de lutter pour chasser hors de France l'envahisseur. »

Quel est le nombre exact de personnes fusillées en cet endroit ? A quelques unités près, on peut hésiter. Le journaliste parle de 89 Résistants ; la plaque qui fut posée beaucoup plus tard après une recherche approfondie dans les archives et auprès des associations compte 79 noms. En fait, on sait que 3 d'entre eux n'ont pas été inscrits sur la plaque car ils ont bien été fusillés là mais ils n'étaient pas reconnus comme étant de vrais Résistants. Pour d'autres qui sont inscrits sur la plaque, on hésite sur le lieu de leur exécution. Les victimes viennent de tous les départements bretons, parfois d'ailleurs. Pour certains, nous avons très peu de renseignements, car les familles ne se sont pas toujours manifestées après la guerre. Il est possible que d'autres personnes n'aient pas été identifiées. En 1944, pressés par le risque d'être pris, des miliciens ont assassinés des gens en ce lieu, sans procès, sans même laisser de trace écrite. On sait que, quelques semaines après la Libération, un ouvrier agricole qui passait par là a été alerté par son chien qui déterrait des cadavres autour de la butte. Est-ce que ces pauvres gens ont pu être tous identifiés ? Nous ne le savons pas.

### La Butte de la Maltière : son constructeur se souvient

« Je n'aurais jamais pensé que ce serait un jour le cadre d'un tel drame ! »

M. René Pichenot, aujourd'hui en retraite, est en effet le constructeur de la butte de la Maltière, de sinistre mémoire, où le 30 décembre 1944 allaient être fusillés vingt-cinq résistants. Quarante-quatre ans après, on va commémorer ce tragique anniversaire.

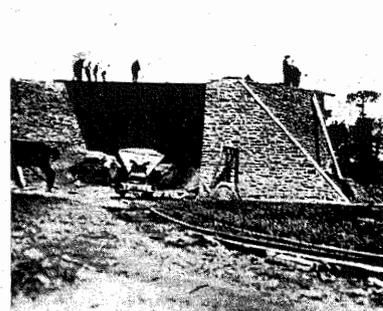
Avant de créer sa propre entreprise (boulevard Dodin à Saint-Jacques), M. Pichenot était contremaître à la société de travaux publics Pichon (Rennes et Angers). C'est elle qui obtint en 1937 l'adjudication de la butte de tir pour l'armée sur les terrains militaires au-delà de la Courcouze. M. Pichenot était le responsable du chantier.

Pour édifier la butte, il fallut faire venir des tonnes de sable de Loire. Il arrivait en camion par la route et était transporté jusqu'à la Maltière par des wagonnets Decauville, que tiraient des chevaux. On avait construit spécialement une petite ligne pour ces wagonnets.

La butte fut renforcée de pierre et de rails désaffectés vendus par la S.N.C.F. Le travail ne devait pas poser de problèmes et n'aurait pas particulièrement marqué M. Pichenot si, sept ans plus tard, la butte n'avait connu une destination aussi funèbre.

« C'est tout de même malheureux que ce soit moi qui ai construit ça... »

A. DANIEL



Une vieille photographie d'amateur prise lors de la construction de la butte de la Maltière. Les ouvriers juchés sur la butte tirent les rails destinés à renforcer la butte.

Ouest-France, 22.12.87

Continuons la lecture de l'article daté de décembre 1947 :

« Jusqu'alors, c'est au cimetière de Saint-Jacques, sur leurs tombes, que s'étaient déroulées les différentes cérémonies du souvenir organisées en leur mémoire. Cette année, le Comité du Souvenir des Fusillés de Saint-Jacques dont le Comité d'honneur se compose de M. Robert Billecard, Préfet d'Ille-et-Vilaine, du général Préaud, commandant la 3<sup>e</sup> Région militaire, de M. Yves Milon, maire de Rennes et de M. Jean Pont, maire de St-Jacques a décidé d'organiser une manifestation sur les lieux mêmes où furent assassinés, sous le couvert d'une exécution, ceux-là qui avaient fait le sacrifice de leur vie pour assurer la libération de la France. C'est donc au pied même de la butte, à l'endroit précis où les bourreaux exécutèrent leurs victimes que se déroulera la manifestation de dimanche prochain. »

C'était donc, en 1947, la première cérémonie à la butte de La Maltière. Depuis, chaque année, fidèlement, les officiels, les familles, les amis et, simplement, tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la Résistance, se retrouvent le 30 décembre sur ce lieu de mémoire. Bien sûr, tous n'ont pas été fusillés le 30 décembre mais cette date a été retenue car elle a beaucoup marqué les Rennais comme nous le verrons plus loin. Lors de cette cérémonie, on ne manque jamais de rappeler que nous associons à cet hommage tous les Résistants qui ont été fusillés en ce lieu.

Une des premières cérémonies à la butte de La Maltière. On reconnaît Madame Vaillant ( veuve de Joseph Vaillant fusillé le 30/12/1942 et M. Pont Maire de St-Jacques de 1945/1959)



Dans les années qui suivirent, plusieurs problèmes se posèrent car la butte de La Maltière faisait toujours partie des terrains militaires.

- Les militaires n'acceptaient pas sur leur terrain la présence des drapeaux rouges des communistes, or ceux-ci voulaient honorer leurs camarades tombés en ce lieu. Pendant plusieurs années les associations proches du PCF se réunirent au Cimetière de l'Est sur les tombes des Fusillés. C'était la période de la « Guerre froide ».

- Le terrain et les voies d'accès n'étaient pas entretenus par les militaires et la Ville de Rennes ou la Ville de Saint-Jacques ne pouvaient pas le faire puisqu'elles n'en étaient pas propriétaires, pourtant, elles jugent alors que « ce lieu hautement symbolique de la Résistance est dans un état lamentable ».



Cérémonie au cimetière de St-Jacques sur la tombe des fusillés aussitôt après la libération de la ville

•En octobre 1953, la commune de Saint-Jacques demande que ce terrain soit remis à l'une ou l'autre des deux municipalités. Elle demande aussi « qu'une plaque soit posée à l'entrée du passage situé le long du mur de La Maltière afin que soit perpétué le passage que les 25 Fusillés du 30 décembre 1942 ont emprunté pour se rendre au lieu de leur martyr ».

•En 1953, la Ville de Rennes arrive à un accord avec les militaires qui acceptent qu'elle entretienne la butte ainsi qu'un chemin pour y accéder.

•En 1958, la commune de Saint-Jacques qui demandait à l'armée la cession gratuite de la butte de La Maltière obtient sa cession soit 2 822 m<sup>2</sup> pour le prix de 10 000 F. Elle demande au préfet de déclarer l'utilité publique et l'urgence. En fait, le marché ne sera conclu qu'en 1961.

•En 1971, la commune de Saint-Jacques construit un petit muret pour le dépôt des gerbes et elle aménage les lieux et les accès. Depuis cette date, la commune de Saint-Jacques assure l'entretien du lieu et de ses abords.

La cérémonie est maintenant organisée conjointement par les deux communes (Rennes et Saint-Jacques) sous la présidence du Préfet et avec l'aide de l'armée.



# PRISON JACQUES CARTIER

à Rennes

**A**u cours de la Seconde Guerre mondiale, l'établissement avait été réquisitionné dès le mois de novembre 1940 par les troupes d'occupation. Presque tous les Résistants du département d'Ille-et-Vilaine qui ont été arrêtés par les nazis ou par la police de Vichy ont fait un séjour plus ou moins long dans cette prison. Beaucoup de Résistants des départements voisins ont été transférés.



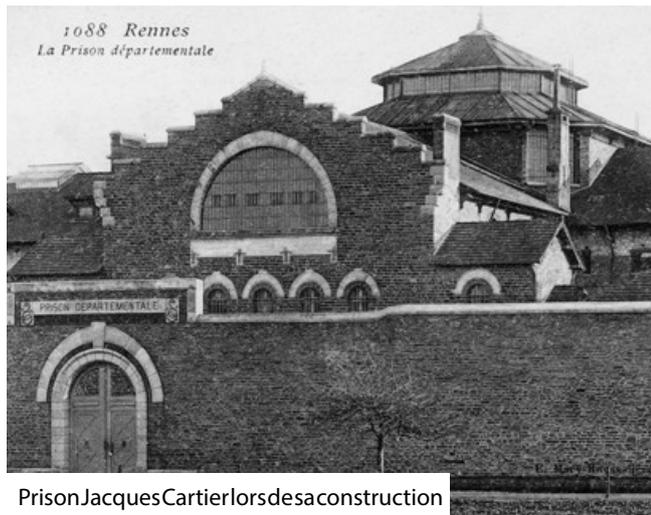
L'ANACR et l'ADIRP d'Ille-et-Vilaine ayant été autorisées à visiter ces sinistres bâtiments avant sa démolition, les visiteurs, avec émotion, ont revu les lieux où ils avaient été enfermés, ou bien ont découvert l'endroit où leurs parents avaient attendu d'être fusillés ou déportés : l'entrée où se tenaient les greffes, la grande verrière, les escaliers, les coursives...

Construite entre 1898 et 1903, la prison Jacques Cartier a fermé ses portes au printemps 2010. Elle a été remplacée par une prison plus moderne dans la commune de Vezin-le-Coquet, près de Rennes.

Beaucoup de Résistants ont été sortis de Jacques Cartier pour être déportés par le train vers les camps ; nombreux aussi furent ceux dont la destination était le lieu d'exécution, la butte de La Maltière, le mur de la caserne du Colombier. C'est dire si au grand portail de la prison s'attache une douloureuse valeur symbolique.

Une aile du bâtiment était réservée aux femmes, mais celles qui étaient condamnées à une lourde peine, quelle que fût leur origine, étaient incarcérées à la Maison Centrale de la rue de Châtillon à Rennes.

En tout état de cause, de l'une ou l'autre prison, peu de Résistantes ont été libérées ; on ne les fusillait pas, on les déportait à Ravensbrück.



Prison Jacques Cartier lors de sa construction

Recherchant la cellule où il a passé plusieurs mois, Guy Faisant raconte :

« J'ai bien reconnu la mienne même si elle avait changé de numéro, mais il n'y avait plus de mobilier, ni lit, ni table, ni tabouret... Nous avons tous le souvenir des petites cours en triangles que nous appelions des fromages où nous faisons notre promenade journalière, mais ils ont enlevé quelques séparations ».

Nous sommes descendus dans les sous-sols, là où sont les mitards, et la salle de la « table aux friandises ». C'était la salle où avaient lieu les interrogatoires avec la table de tortures. Chacun avait une pensée pour ses parents, ses amis passés par là et particulièrement pour ceux qui sont morts sous les coups comme Thérèse Pierre de Fougères ou le Docteur Dordain de Mordelles (même si, officiellement, ils se sont « suicidés »).

Pour Guy Faisant et certains de ses amis, cette prison était agréable par rapport à ce qu'ils ont connu ensuite dans la prison du Cherche-Midi ou dans les prisons ou camps allemands. Comme ils étaient « au panier », ils ne souffraient pas de la faim car les familles les ravitaillaient largement. Cela était vrai pour ceux dont les familles habitaient Rennes mais qu'en était-il des autres ? Il est vrai que, entre Résistants, la solidarité n'était pas un vain mot et, en général, les provisions étaient partagées.

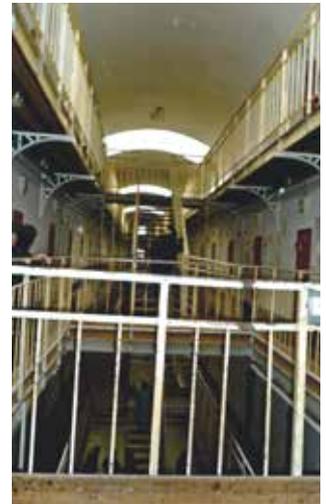
Roger Dodin se souvient :

« J'étais encore là au début août 1944. Nous entendions la bataille entre les Américains et les Allemands au nord de Rennes. Des éclats d'obus arrivaient jusque sur la prison. Nous attendions notre libération. Au lieu de cela, les Allemands nous ont tous fait descendre des cellules et nous ont emmenés, en pleine nuit, jusqu'à un train stationné à la Prévalaye. Nous sommes passés près de

chez moi, à la Gaieté. Ce train nous a emmenés jusqu'à Belfort et pour beaucoup d'entre nous jusqu'aux camps de la mort. »

Deux trains de déportés sont partis de Rennes les 2 et 3 août 1944, la ville a été libérée le 4 août... Ce convoi qui a réuni les passagers des deux trains est resté connu sous le nom de « Convoi de Langeais ».

Que deviendra cette prison ? Rien n'est vraiment défini. Le terrain fait des envieux pour être urbanisé. Nous avons demandé qu'un lieu rappelle le souvenir des Résistants passés par là. Une plaque placée sur le mur devrait être gardée. Nous aimerions que l'entourage du portail d'entrée, si symbolique pour tous les prisonniers, soit conservé, même s'il doit être légèrement déplacé. Nous restons vigilants !



## OUI SONT CES RÉSISTANTS FUSILLÉS par les nazis à La Maltière ?

17 SEPTEMBRE 1940

Marcel BROSSIER, né le 3 mars 1909 à Sainte-Gauburge (Orne)  
Fusillé à 31 ans

Marcel Brossier vit à Rennes quand la guerre éclate. Il est mécanicien et habite 33 rue Duhamel. N'admettant pas la présence allemande sur notre territoire, le 21 août 1940, il coupe un câble téléphonique de l'armée nazie, sur un terrain militaire, près de chez lui, entre la rue Duhamel (N° 41) et l'avenue Barthou.

Pour cette détérioration où il a été vu, il est condamné à mort le 12 septembre 1940, par le Conseil de Guerre de la Feldkommandantur, pour « faire un exemple ». Des affiches sont placardées dans toute la ville et le quotidien L'Ouest-Eclair reproduit cette annonce dans toutes ses éditions. Marcel Brossier est fusillé à La Maltière le 17 septembre 1940, mais dans la nuit du 16 au 17 septembre, le même câble est coupé sur le même terrain, ce qui prouve qu'un autre homme a voulu le venger. Des mesures sévères de surveillance sont alors mises en place...

Marcel Brossier est le premier fusillé en Bretagne pour acte de sabotage après l'armistice.



## 4 OCTOBRE 1941

Roger BARBÉ, né le 30 juillet 1920 à Saint-Glen (Côtes-du-Nord)

Fusillé à 21 ans

Enfant de troupe de l'École Nationale d'Autun, Roger Barbé est affecté au 32<sup>e</sup> régiment d'artillerie divisionnaire à Vincennes. Fait prisonnier, il s'évade et revient à Lannion le 15 juillet 1940 où il habite avec sa mère qui travaille à la Poste. Dès son retour, il constitue avec Maurice Robert, un autre évadé, le premier groupe de Résistance connu dans la région. Certains membres du groupe réussissent à se faire embaucher au camp d'aviation de Serval, (Côtes-de-Nord) occupé par l'armée allemande.

• Les 28 et 29 décembre 1940, sur dénonciation, le groupe entier, formé de 10 personnes, est arrêté. Incarcérés à la Maison d'arrêt de Pontaniou de Brest, ils sont transférés à la prison du Bouguen dans la même ville, le 17 mars 1941. Ils sont jugés le 12 avril 1941, par la Cour martiale de la Luftwaffe, siégeant à l'hôtel du commerce de Brest. Roger Barbé et quatre de ses camarades sont condamnés à la peine de mort pour espionnage et complot gaulliste. Devant le tribunal stupéfait, les condamnés chantent « La Marseillaise ».

• Maurice Robert, dont le cas est disjoint, est transféré à la maison d'arrêt de Fresnes. Il sera fusillé au Mont-Valérien.

• Roger Barbé et ses camarades sont transférés à la prison Jacques Cartier de Rennes le 9 juillet 1941. Le 4 octobre 1941, à 8 heures du matin, Roger Barbé est fusillé à La Maltière. Ses camarades apprennent, deux jours plus tard, que leur peine a été commuée en emprisonnement à perpétuité.

• A la suite de l'exécution de Roger Barbé, des affiches écrites en allemand et en français, sont placardées par les autorités allemandes dans toute les communes de Bretagne.

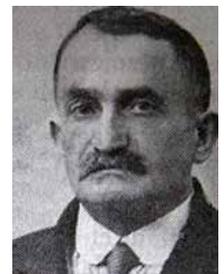


## 23 JUILLET 1942

François CLAVERIE, né le 12 octobre 1879 à Le Cuing (Haute Garonne)

Fusillé à 62 ans

François Claverie quitte son sud-ouest natal pour la région parisienne où il se marie en 1899 à Gagny. Installé comme cultivateur à Kervegan en Plouézec (Côtes-du-Nord) en 1939, François Claverie est arrêté sur dénonciation le 11 juin 1942, pour détention d'armes datant de la guerre 14-18 (un vieux pistolet, une canne fusil et un fusil allemand). A 62 ans, il est le plus vieux fusillé du département.



## 11 AOÛT 1942

Marcel BOSCHET, né le 14 octobre 1912 à Chailloué (Orne)

Fusillé à 29 ans

Il est marié, sans enfant et habite à Rennes où il exerce la profession de poseur de voies. Apparemment, il n'appartient à aucun mouvement de Résistance, mais il est arrêté sur dénonciation, le 11 juillet 1942, par les autorités allemandes. Condamné à mort par le tribunal militaire FK748 de Rennes pour détention illégale d'armes et d'explosifs qui sont découverts à son ancien domicile.

## 30 DÉCEMBRE 1942

25 Résistants d'Ille-et-Vilaine

C'est, sans conteste, la date qui a le plus marqué la population d'Ille-et-Vilaine car, après les 27 fusillés de Châteaubriant le 22 octobre 1941, c'était un nombre important de Résistants qui étaient passés par les armes le même jour. De plus, la Gestapo avait organisé un simulacre de procès dont la presse avait parlé.

Voici un extrait d'un article paru dans Ouest-Eclair le samedi 26 décembre 1942 :

« 25 terroristes condamnés à mort par le tribunal militaire allemand à Rennes. [...] Puisse la terrible leçon apportée par le verdict du Tribunal Militaire de Rennes, faire réfléchir ceux de nos rares concitoyens encore assez légers pour prêter l'oreille à la propagande subversive. [...] Nos compatriotes se doivent de résister plus énergiquement que jamais aux agissements des communistes. Ils doivent, non seulement s'en tenir à l'écart, mais aider dans la mesure du possible les autorités à les découvrir et à les réprimer. » (ADIV 167J13)

Beaucoup de gens connaissaient ces hommes-là ou, au moins, leurs familles.

Voyons tout d'abord qui ils étaient puis nous parlerons de leur procès et de ce que la Gestapo et la police de Vichy leur reprochaient.

Jean BELLARD,  
né à Mayenne  
(Mayenne)  
le 30 avril 1920

Fusillé à 22 ans

- Célibataire, il exerce la profession de cimentier puis de valet de chambre et habite à Paramé.
- Membre de l'Organisation spéciale (OS) puis des Franc-tireurs et Partisans (FTP).
- Il est arrêté le 12 novembre 1942.

Henri BOUGEARD,  
né à Guichen  
(Ille-et-Vilaine)  
le 4 mars 1909



Fusillé à 33 ans

- Électricien, il travaille à la Compagnie du Bourbonnais (aujourd'hui EDF).
- Célibataire, il réside chez ses parents 17 rue de Nantes à Rennes.
- Membre de l'OS puis des FTP.
- Il est arrêté le 3 septembre 1942.

Joseph BOUSSIN,  
né à Fougères  
(Ille-et-Vilaine)  
le 10 avril 1922



Fusillé à 20 ans

- Il rentre à l'Arsenal comme apprenti puis il y reste comme ajusteur.
- Il se marie en 1941 avec Alphonsine Rue. Ils habitent 6 rue Duclos à Rennes.
- Arrêté le 30 juillet 1942 ainsi que son épouse.

Jean-Marie BRAS,  
né à Etrelles  
(Ille-et-Vilaine)  
le 30 août 1899



Fusillé à 43 ans

- Marié, un enfant. Il travaille d'abord aux Chemins de Fer de l'Ouest puis, il rentre à l'Arsenal avant de retourner aux Chemins de Fer.
- Membre du Parti Communiste, il participe aux actions de l'OS puis des FTP.
- Il est arrêté le 11 juillet 1942.

Albert DENIEL,  
né à Morlaix  
(Finistère)  
le 27 septembre 1915

Fusillé à 27 ans

- Il exerce la profession de monteur en chauffage.
- Il habite 17 rue Dom Maurice à Rennes.
- Il est arrêté le 1er octobre 1942.

Yves DENIEL,  
né à Morlaix  
(Finistère)  
le 15 avril 1912

Fusillé à 30 ans

- Il exerce la profession de comptable.
- Il réside au 17 rue Thomas Connecte à Rennes.
- Il est arrêté le 10 septembre 1942.

Henri DERO,  
né à Bréhan Loudéac  
(Morbihan)  
le 29 octobre 1906

Fusillés à 36 ans

- Il est membre du PCF. Il participe aux actions de l'OS puis des FTP. Il réside 25 rue de Dinan à Rennes.

Albert DESHOMMES,  
né à Vern-sur-Seiche  
(Ille-et-Vilaine)  
le 15 novembre 1921

Fusillé à 21 ans

- Il exerce la profession de cordonnier.
- Il habite 8 rue de Brest à Rennes.
- Il est arrêté le 13 juillet 1942.

Victor FORTIN,  
né à Saint-Paul  
(Vendée)  
le 1<sup>er</sup> septembre 1914

Fusillé à 28 ans

- Il exerce la profession de peintre à la SNCF.
- Il habite 4 Bd Beaumont à Rennes.
- Il est arrêté le 23 septembre 1942.

Maurice FOURRIER,  
né à Combrée  
(Maine-et-Loire)  
le 22 mai 1923



Fusillé à 19 ans

- Il exerce la profession d'ajusteur et réside rue Lucien Descombes à Rennes. Bien que n'ayant que 19 ans, il est considéré comme un des chefs de groupes de l'OS puis des FTP.
- Il est arrêté le 11 juillet 1942. Il tiendra tête à ses juges et demandera à être fusillé le dernier pour aider ses camarades à rester dignes.

Albert GERARD,  
né à Cesson-Sévigné  
(Ille-et-Vilaine)  
le 30 juillet 1920



Fusillé à 22 ans

- Il est artisan tapissier à Saint-Malo et habite 7 rue de la Gaîté à Paramé.
- Il adhère aux Jeunesses communistes dès 1940 et agit avec la Résistance de l'OS puis des FTP.
- Il est arrêté le 22 septembre 1942 chez lui avec René Hirel.

Edouard HERVÉ,  
né à Nantes  
(Loire Atlantique)  
le 23 mars 1908



Fusillé à 34 ans

- Il est considéré comme le chef de l'OS (Organisation Spéciale).
- Il est domicilié à Saint-Sébastien sur Loire (44).

René HIREL,  
né à Rennes  
(Ille-et-Vilaine)  
le 19 février 1914

Fusillé à 28 ans

- Il exerce la profession de serrurier à la SNCF et habite 90 rue de Nantes à Rennes.
- Il est arrêté chez Albert Gérard à Paramé le 22 septembre 1942. Son épouse est également arrêtée.

Léon JAFFRE,  
né à Moslan  
(Morbihan)  
le 26 juillet 1909

Fusillé à 33 ans

- Il exerce la profession d'ajusteur à la SNCF et réside route de Lorient à Auray. Avec Raymond Hervé, il a fait sauter la station de pompage de la SNCF à Tréauray à trois kilomètres d'Auray en septembre 1942.
- Il est arrêté le 4 octobre 1942.

Jean JAFFRES,  
né à Saint-Marc  
(Finistère)  
le 24 août 1911



Fusillé à 31 ans

- Il est orphelin de la guerre 14-18 et Pupille de la Nation.
- Ajusteur-monteur et conducteur d'autorail à la SNCF, il épousera, en 1937, une jeune fille de Pacé (35). Il habite 10 rue Pierre Martin à Rennes.
- Il est arrêté le 22 septembre 1942.

Pierre LANGLAIS,  
né à Fougères  
(Ille-et-Vilaine)  
le 2 janvier 1920



Fusillé à 22 ans

- Célibataire, il exerce la profession de mécanicien à la SNCF.
- Il réside 18 rue Le Coz à Rennes.
- Il est arrêté le 5 juillet 1942.
- Son père, Pierre Langlais, sera également arrêté puis relâché. Il continuera à agir pour la Résistance, il sera repris et déporté et mourra en déportation.

Yves LE BITOUS,  
né à Ploézal  
(Côtes-du-Nord)  
le 17 septembre 1914

Fusillé à 28 ans

- Il est cheminot et habite 67 rue Saint-Malo à Rennes.
- Il est arrêté le 22 septembre 1942.

Maurice LEOST,  
né à la Roche-Maurice  
(Finistère)  
le 8 juillet 1923



Fusillé à 19 ans

- Il est ajusteur à la SNCF et habite 94 rue de Riaval à Rennes.
- Il est arrêté le 22 septembre 1942.

Pierre L'HOTELLIER,  
né à Grace  
(Côtes-du-Nord)  
le 16 juillet 1901

Fusillé à 41 ans

- Il est cheminot et habite à Rennes.
- Il est arrêté le 29 septembre 1942.

Albert MARTIN,  
né à Paris  
le 18 mars 1905

Fusillé à 37 ans

- Il exerce la profession de garnisseur à la SNCF.
- Il habite 5 rue Duhamel à Rennes.
- Il est arrêté le 29 septembre 1942.

Ernest MORAUX,  
né à Saint-Pierre  
de Plesguen  
(Ille-et-Vilaine)  
le 22 novembre 1909



Fusillé à 33 ans

- Il est né le 22 novembre 1909 à Saint-Pierre de Plesguen (35), commune où il réside et où il travaille comme carrier.
- Il est arrêté le 22 septembre 1942.

Louis MORAUX,  
son frère,  
né à Saint-Pierre  
de Plesguen  
(Ille-et-Vilaine)  
le 3 avril 1902



Fusillé à 40 ans

- Commune où il réside et où il travaille comme carrier.
- Il est arrêté le 22 septembre 1942.

René NOBILET,  
né à Paramé  
(Ille-et-Vilaine)  
le 16 mai 1910



Fusillé à 32 ans

- Il exerce la fonction de serrurier à la SNCF.
- Il habite 9 rue Jules Simon à Rennes.
- Il est arrêté le 30 septembre 1942.

George RIANDIÈRE,  
né à Nazelles  
(Indre-et-Loire)  
le 20 mai 1911



Fusillé à 31 ans

- Il exerce la profession de serrurier aux ateliers SNCF.
- Il habite rue Rapatel à Rennes avec son épouse et leurs 3 enfants.
- Il est arrêté le 29 septembre 1942.

Joseph VAILLANT,  
né à Saint-Renan  
(Finistère)  
le 27 mars 1921



Fusillé à 21 ans

- Il exerce la profession d'employé de bureau et suit des cours à l'école des Beaux-Arts de Rennes.
- Il habite 88 rue de Vern à Rennes avec son épouse et sa fille Josette (qui sera connue dans le monde du cinéma sous le nom de Greta Vaillant).
- Membre du PCF, il organise un groupe de résistance à Vern-sur-Seiche dès le 28 juin 1940 en cachant des armes abandonnées par des soldats français en déroute.
- Il est arrêté le 22 septembre 1942.

**30** Résistants arrêtés par les autorités allemandes comparaissent devant le tribunal militaire allemand les 15, 16, 17, 18, 19 et 22 décembre 1942. Citons quelques exemples du compte-rendu de ce procès :

« Tous les accusés sont de nationalité française et habitent la France. Ils se trouvent dans la prison militaire de la Wehrmacht à Rennes (prison Jacques Cartier). Les accusés sont accusés (sic) d'avoir fait office de francs-tireurs. » (Ils ne font pas partie d'une armée régulière et ne portent pas d'uniforme)

« Tous les accusés étaient membres d'une organisation communiste qui s'est donnée pour but de résister par tous les moyens à sa disposition à la Wehrmacht allemande. [...] L'activité du parti communiste illégal français était déjà très intense à Rennes et aux environs depuis le début de l'année 1941. Déjà, avant le début de la guerre avec la Russie, il existait à Rennes une organisation de groupe de résistance terroriste qui, tout d'abord, se bornait à chercher des adhérents, à faire et à distribuer des tracts. Cette activité se renforça dès le début de la guerre avec la Russie. C'était indiscutable qu'il existait des rapports de l'Angleterre avec une centrale se trouvant à Paris. [...] Au printemps 1942, les communistes restés à Rennes intensifièrent leur action. [...] La police française et la police allemande réussirent à découvrir le milieu, à circonscrire les attentats et à arrêter les chefs terroristes. L'accusé Hervé était le chef militaire de l'OS pour les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. »

Tous sont inculpés de différents actes de sabotage dans la région. En général, ils sont 3 ou 4 pour chaque action. Quels sont ces attentats ?

1. Attentat du 22 mars 1942 contre les bureaux du RNP à Rennes. (Rassemblement National Populaire - parti collaborateur).
2. Attentat du 28 mars 1942 contre les bureaux du Francisme à Rennes (Proche de Pétain).
3. Attentat du 19 avril 1942 contre Doriot au Théâtre Municipal de Rennes, au cours d'une réunion organisée par le PPF (Parti Populaire Français - parti collaborateur). Maurice Fourrier dira fièrement lors du procès : « La seule chose que je regrette, c'est d'avoir raté Doriot ! »
4. Attentat du 4 mai 1942 contre le bureau d'embauchage pour l'Allemagne.
5. Attentat du 12 mai 1942 à Sainte-Foix près de Rennes. Sectionnement d'un câble téléphonique de l'armée allemande.
6. Attentat du 12 mai 1942 contre un baraquement de l'armée allemande à Saint-Malo.
7. Attentat du 20 mai 1942 à Rennes, boulevard Mermoz (sectionnement d'un câble téléphonique).
8. Attentat du 21 mai 1942 contre un pylône à haute tension à Sainte-Foix près de Rennes.
9. Attentat du 4 juin 1942 contre les bureaux de la Légion des Volontaires Français contre le bolchévisme (LVF) - Parti collaborationniste.
10. Attentat du 9 juin 1942 sur un train de marchandises (jets de sable dans les graisseurs des essieux des 87 wagons d'un train).
11. Attentat du 22 juin 1942 à Rennes, boulevard de Sévigné contre une maison occupée par les Allemands.
12. Attentat du 22 juin 1942 à Rennes, boulevard Solférino, contre une maison occupée par les Allemands.
13. Attentat du 22 juin 1942 à Saint-Malo contre les camions de l'armée allemande.
14. Attentat du 14 juillet 1942 à Saint-Malo contre une écurie.
15. Attentat du 28 juillet 1942 contre la pompe à eau de la SNCF.
16. Attentat du 2 septembre 1942 sur la ligne de chemins de fer de Rennes à Saint-Malo.
17. Attentat du 20 septembre 1942 contre la caserne de Saint-Malo.

«La perpétration de ces attentats n'a été rendue possible que grâce à la possession de quantités suffisantes d'explosifs. Ces explosifs ont été obtenus grâce aux vols ci-dessous énumérés :

• Vol le 24 avril 1942, dans la carrière de M. Brault à Louvigné-du-Désert commis par Fourrier avec la complicité de Le Bitous. Ils volèrent 4 caisses de 25 kgs de poudre et, en outre ils remplirent 2 sacs et 2 valises.

• Vol le 18 juillet 1942, dans la carrière Realine à Saint-Pierre-de-Plesguen, commis par Hervé avec la complicité de Fortin, Martin, Riandière et Nobilet. Ils prirent 70 kgs de cheddite. Les frères Moraux ont été accusés d'avoir indiqué l'endroit où se trouvait la poudre... »

La défense est assurée par trois avocats français assistés d'un professeur d'allemand (Monsieur Morice) faisant office de traducteur. Durant leurs plaidoiries, les avocats tentent de contester certains des arguments juridiques de l'accusation. Ils refusent, concernant les accusés, la qualification de « groupe franc-tireur » et demandent, en conséquence, à ce que les peines infligées soient graduées selon le degré de responsabilité de chaque inculpé. Ils rappellent également que « les faits d'activité en faveur de l'ennemi », selon le code pénal allemand, ne sont passibles de la peine de mort que dans les cas entraînant des suites graves pour l'armée allemande.

Or, les attentats et les sabotages n'ont causé aucune victime et les dégâts matériels sont légers : la peine de mort ne se justifie donc pas.

## LE VERDICT

### Ont été condamnés à mort pour crimes de francs-tireurs :

- HERVÉ Edouard
- LANGLAIS Pierre (fils)
- FOURRIER Maurice
- DESHOMMES Albert
- BOUSSIN Joseph
- JAFFRES Jean
- LEOST Maurice
- LE BITOUS Yves
- FORTIN Victor
- GERARD Albert
- L'HOTELLIER Pierre
- RIANDIERE Georges
- NOBILET René
- MARTIN Albert
- DENIEL Albert
- JAFFRES Léo
- BRAS Jean-Marie
- BELLARD Jean
- DERO Henri
- HIREL René

### Ont été condamnés à mort pour crimes en faveur de l'ennemi :

- MORAUX Louis
- MORAUX Ernest
- VAILLANT Joseph
- BOUGEARD Henri
- DENIEL Yves

A été condamné à un an de prison : CHALOPIN Pierre

A été acquitté : DUBOIS Jean

Une instruction complémentaire a été demandée pour LANGLAIS Pierre (le père), Mesdames HIREL et BOUSSIN. »

Sources :

> Compte-rendu du procès (ADIV)

> Lettre du préfet d'Ille-et-Vilaine à l'ambassadeur de France, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés (AD 134W19).

# OBSÈQUES OFFICIELLES DES FUSILLÉS

28 Janvier 1945



Arrivée du convoi à la cathédrale

L'archevêque, Mgr Roques et le maire de Rennes, François Château, interviennent personnellement auprès de la Feldkommandantur de Rennes pour obtenir la grâce des condamnés. Sans succès. Le jugement devient exécutoire le 29 décembre.

Ils sont fusillés le 30 décembre, par groupe de 2 ou 3, entre 9h20 et 10h18



Au cimetière de St-Jacques

Les corps sont transportés au cimetière du Bourg de Saint-Jacques dans des camions. Là, des prisonniers coloniaux (essentiellement des Malgaches) détenus au camp de la Marne à Saint-Jacques sont amenés pour enterrer les corps des suppliciés, mais aucun cercueil n'a été prévu. Les prisonniers refusent de mettre en terre « comme des chiens » ces hommes qui viennent d'être fusillés. Les Allemands les menacent de les fusiller à leur tour mais ils ne cèdent pas et les Allemands sont obligés de faire fabriquer très rapidement des boîtes précaires pour y mettre les corps.

Dès la libération de Rennes, le 4 août 1944, les familles, les amis viennent se recueillir sur les tombes. Ils y venaient en cachette pendant l'occupation mais c'était interdit. Une grande cérémonie - les journalistes ont parlé de dix à quinze mille personnes - a lieu le 31 décembre 1944 au cimetière de Saint-Jacques.



Les familles des fusillés

Des obsèques officielles sont organisées le 28 janvier 1945. Les Rennais peuvent se recueillir pendant deux jours dans une chapelle ardente installée dans le grand hall d'honneur du Palais de Justice, là même où les Résistants avaient été jugés et condamnés à mort.

## 12 MARS 1944

### 3 hommes exécutés

Jean Le Floch et Yves Manach, n'ont pas la mention « Mort pour la France ». Membres des Jeunesses communistes clandestines, ils font partie d'un groupe de FTPF (Francs-Tireurs et Partisans Français) venus de Spézet dans le Finistère. L'installation de ce maquis dirigé par « Bouss » et « Capot » sur la commune de Plévin (Côtes-du-Nord) est contestée par la Résistance FTP locale qui lui reproche d'agir sans concertation et avec irresponsabilité.

A la suite d'une attaque contre des fermiers, le 21 janvier 1944, à Cartulan en Plévin, deux agriculteurs voisins sont assassinés en voulant leur porter secours. Cette affaire déclenche une grande rafle dirigée par la 13<sup>ème</sup> brigade régionale de sûreté de Rennes conduite par les inspecteurs Le Chanu et Lanoë.

Arrêtés le 26 janvier 1944, Jean Le Floch et Yves Manach sont inculpés du double meurtre. Ces événements renforcent la répression de la police de Vichy qui procède à l'arrestation d'une dizaine de carriers de la région. Ils fragilisent un moment les responsables FTPF qui ont installé leur état-major départemental à proximité.

Jean Le Jeune, leur responsable qui s'est déjà opposé à l'installation de ce maquis en désavouant les actes perpétrés par le groupe, prend des dispositions pour que la population en soit informée.

Yves Page est fusillé en même temps, mais il n'a rien à voir avec les faits qui leur sont reprochés par la Résistance locale.

Jean LE FLOCH  
Né à Plévin  
(Côtes-du-Nord)  
le 16 novembre 1919

Fusillé à 24 ans

- Domicilié au lieu-dit « Coetfédet » en Plévin (Côtes-du-Nord)
- Carrier
- Fils de François Marie Le Floch et de Marie Fichan.
- Il travaille dans les carrières d'ardoises de Plévin (Côtes-du-Nord)

Yves MANACH  
Né à Plestin-les-Grèves  
(Côtes-du-Nord)  
le 21 mars 1923

Fusillé à 21 ans

- Fils de feu Yves Manach et de feu Anne-Marie Clech.
- Ex-matelot de la Marine Nationale.

Yves PAGE  
Né à Loqueffret (Finistère)  
le 25 juillet 1922

Fusillé à 22 ans

- Domicilié à Pleyben (Finistère), mécanicien.
- Fils de François, Louis Page et de Louise Morvan. Il est célibataire.
- Soldat dans le Bataillon FFI René Caro. Compagnie « Corse ». « Mort pour la France ».

La libération de deux membres de la direction FTPF d'Ille-et-Vilaine, Jean-Marie Guérillon et Jean Marguerite, arrêtés le 1<sup>er</sup> avril 1944 à Dinan, devient un objectif majeur de la Résistance FTPF. Après une première tentative infructueuse, une vingtaine de Résistants, puissamment armés de revolvers et de mitraillettes, s'introduisent, dans la nuit du 11 au 12 avril 1944, à l'intérieur de la prison de Dinan pour les exfiltrer. Cette opération qui reste dans la mémoire collective comme un fait d'armes relevant de l'épopée, est menée sous la responsabilité personnelle de Louis Pétri, commandant des FTPF d'Ille-et-Vilaine.

Neuf membres du groupe sont arrêtés successivement du 5 au 12 mai. Livrés aux autorités allemandes, ils sont incarcérés à la prison Jacques Cartier de Rennes. Le 30 mai, ils sont jugés et condamnés à mort. Le lendemain 31 mai 1944, à l'aube, ils sont fusillés.

**René FAYON**  
Né à Feins  
(Ille-et-Vilaine)  
le 5 mai 1905



Fusillé à 39 ans

- Marié et père de quatre enfants
- Gardien de port
- Membre des FTPF

**Louis HESRY**  
Né à Saint-Jacut  
de la Mer  
(Côtes-du-Nord)  
le 21 juillet 1914



Fusillé à 30 ans

- Electricien
- Membre de l'OCM (Organisation civile et militaire).

**Marcel BLANCHARD**  
Né à Brusvily  
(Côtes-du-Nord)  
le 26 juillet 1913



Fusillé à 31 ans

- Carrier
- Membre du Parti communiste clandestin
- Membre des FTPF

**Jean-Baptiste BRAULT**  
Né à Taden  
(Côtes-du-Nord)  
le 10 mai 1918



Fusillé à 26 ans

- Célibataire
- Granitier
- Membre du Parti communiste clandestin,
- Membre des FTPF.

**Francis LAFRANCHE**  
Né à Brusvily  
(Côtes-du-Nord)  
le 23 mai 1924



Fusillé à 20 ans

- Carrier
- Membre du Parti communiste clandestin.
- Membre des FTPF

Henri LAPLANCHE  
Né à Saint-Carné  
(Côtes-du-Nord)  
le 18 février 1918



Fusillé à 26 ans

- Célibataire.
- Cordonnier.
- Membre du Parti communiste clandestin.
- Membre des FTPF.

Charles MAILLARD  
Né à Trévron  
(Côtes-du-Nord)  
le 19 juillet 1913



Fusillé à 31 ans

- Marié  
et père de deux enfants.
- Gardien de la Paix,  
en poste à la prison de Dinan.

Jean PERQUIS  
Né à Dinan  
(Côtes-du-Nord)  
le 25 mars 1917



Fusillé à 27 ans

- Marié depuis 1941.
- Membre des FTPF.

Hippolyte THOMAS  
Né à Bobital  
(Côtes-du-Nord)  
le 15 avril 1924



Fusillé à 20 ans

- Tailleur de pierres.
- Membre des FTPF.



23 JUIN 1944

10 Résistants fusillés dont 5 de Fougères, Ille-et-Vilaine

et 5 des Côtes d'Armor

5 RÉSISTANTS DE FOUGÈRES

Guy BELLIS  
Né à Granville  
(Manche)  
le 12 octobre 1921



Fusillé à 23 ans

•Célibataire, il habite à Laignelet (Ille-et-Vilaine). Il entre au sein des FTPF au mois d'août 1943. Chef de groupe, il a sous ses ordres plus d'une centaine de Résistants. Il est, dans la région de Fougères, le lieutenant du commandant des FTPF en Ille-et-Vilaine, Louis Pétri. Avec ses hommes, ils organisent d'abord le maquis de Larchamp en Mayenne. Ce maquis était destiné à recevoir des parachutages et de nombreux maquisards d'Ille-et-Vilaine. Le 11 mai 1944, à Fougères, ils attaquent en 4 groupes, 4 garages remplis de camions allemands, en incendient une trentaine et brûlent l'essence, l'huile et le matériel de réparation.

•Le 6 juin 1944, il est arrêté par la Kommandantur de Fougères avec 4 de ses Résistants, lors de l'attaque du garage de la Feldgendarmarie. Ces 5 Résistants sont incarcérés à la prison Jacques Cartier de Rennes. Ils passent en procès le 22 juin 1944 devant le tribunal militaire allemand FK748 de Rennes pour actes de franc-tireur. Ils sont condamnés à mort et fusillés le lendemain 23 juin 1944 dès 6 heures du matin.

Claude CHOLLET faisait partie du groupe de Guy Bellis mais il réussit à se sauver et il continue la lutte contre les nazis. Le 22 juin 1944, il est arrêté dans le Morbihan, sur la commune de Loyat, avec un camarade nommé Lehmann. Ils sont massacrés par les Allemands et pendus au bord de la route avec interdiction de les dépendre avant 2 jours.

Marcel BOULANGER  
Né à Saint-Georges  
de Rouelley  
(Manche)  
le 12 février 1920



Fusillé à 24 ans

•Il habite à Ernée en Mayenne où il exerce la profession de comptable.  
•Il est réfractaire au STO. Il fait partie du groupe de Résistants sous les ordres de Guy Bellis.

François LAMBERT  
Né à Ernée  
(Mayenne)  
le 5 février 1923



Fusillé à 21 ans

•Réfractaire au STO, il entre d'abord dans le groupe de Résistants d'Ernée puis il rejoint le groupe de Guy Bellis à Fougères.

Michel HUGUET  
Né le 2 juillet 1925



Fusillé à 19 ans

•Comptable ; Célibataire  
•Réfractaire au STO, Michel Huguet fait partie du groupe de FTPF sous les ordres de Guy Bellis.

Roger LAUNAY  
Né à Ernée  
(Mayenne)  
le 16 février 1924



Fusillé à 20 ans

•Célibataire  
•Réfractaire au STO.  
•Il fait d'abord partie du groupe de Résistants de Ernée puis il rejoint le groupe de Guy Bellis à Fougères.

## 5 RÉSISTANTS DES CÔTES D'ARMOR (CÔTES-DU-NORD)

Louis BODEUR  
Né à Lézardrieux  
(Côtes-du-Nord)  
le 23 mai 1910



Fusillé à 34 ans

- Marié.
- Comme beaucoup de jeunes dans cette région, il navigue dans la Marine marchande.
- Engagé dans les FTPF au début de 1944, il participe, avec quatre de ses camarades à une mission de réquisition à la mairie de Pleumeur-Gautier (Côtes-du-Nord) fin avril 1944. En cours de route, ils se heurtent à une sentinelle allemande. Louis Bodeur, porteur d'une arme, tente de fuir mais il est blessé à la cuisse.
- Arrêté, il est incarcéré à Guingamp (Côtes-du-Nord). Le 7 juin 1944, il est transféré sur un brancard à la Maison d'Arrêt de Rennes.

Maurice PEIGNÉ  
(pseudo Xavier).  
Né à Savigné-sur-Orge  
(Seine. Essonne)  
le 5 octobre 1913



Fusillé à 31 ans

- Il est contremaître et est engagé dans les FTPF.

Paul NOGRÉ  
Né à Loc-Envel  
(Côtes-du-Nord)  
le 13 janvier 1924



Fusillé à 20 ans

- Il est sabotier à Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord), mais son employeur est contraint par les Allemands de désigner trois de ses ouvriers pour partir au STO. Pour ne pas y être contraint, Paul Nogré entre dans la clandestinité et devient responsable des FTPF du secteur de Loc-Envel.
- Il reçoit un parachutage d'armes et il est chargé de les répartir entre les différents secteurs. Le 6 avril 1944, son groupe rencontre une patrouille allemande et il est blessé.
- Le 13 avril 1944 à 6h du matin, les Allemands l'arrêtent chez lui et fouille sa maison.
- Le 18 mai 1944, il est emmené à Rennes avec Marcel Le Guillermic et Maurice Peigné. Ils sont affreusement torturés.

Marcel LE GUILLERMIC  
Né à Loc-Envel  
(Côtes-du-Nord)  
le 15 juin 1924



Fusillé à 20 ans

- Il exerce la profession de secrétaire de mairie dans cette commune.
- Engagé dans les FTPF, il confectionne de fausses cartes d'identité pour les clandestins et il participe, avec ses camarades Paul Nogré et Maurice Peigné, à diverses actions militaires. Le 13 avril 1944, peu après 6 heures du matin, les Allemands arrivent au bourg de Loc-Envel dans deux camions suivis d'une traction-avant, où des témoins remarquent un Français vêtu d'un blouson de cuir. Bien renseignés, ils envahissent les domiciles des familles Le Guillermic, Nogré et Peigné qui subissent diverses violences.
- Quelques heures plus tard, c'est le tour de François Touboullic d'être arrêté à son domicile de La Chapelle Neuve, commune située à 5 km de Loc-Envel. Tous les quatre sont incarcérés à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc.
- Le 18 mai 1944, après avoir été affreusement torturés, les quatre hommes sont transférés au camp Margueritte à Rennes. Le 22 juin 1944, ils sont transférés à la prison Jacques Cartier. Le jour même, ils sont jugés pour avoir participé à des transports d'armes et sont condamnés à la peine de mort.
- Ils sont fusillés le lendemain, 23 juin 1944.

François TOUBOULIC  
Né à Bulat-Pestivien  
(Côtes-du-Nord)  
le 25 novembre 1899



Fusillé à 44 ans

- Il est marié et a un fils.
- Il est le patron d'une petite entreprise de transport par autocar et son épouse tient une petite épicerie.
- Il est engagé dans les FTPF.

## 30 JUIN 1944

19 Résistants fusillés : ils sont tous jugés à Rennes le 29 juin 1944 par le tribunal militaire allemand FK 748 et fusillés le lendemain

### 3 RÉSISTANTS D'ILLE-ET-VILAINE

Joseph GAUTIER  
Né à Le Mans  
(Sarthe)  
le 11 janvier 1916

Fusillé à 28 ans

- Fils de Charles Gautier et d'Alexandrine Floch, époux de Raymonde Hervé, Joseph Gautier est domicilié à Saint-Calais dans la Sarthe.
- Militant communiste, il s'implique très vite dans la Résistance. Il est arrêté une première fois et il s'évade de la prison allemande de Pontaniou (Brest) fin mars 1943. Il reprend le combat dans les rangs des FTPF d'Ille-et-Vilaine. Il est arrêté une seconde fois pour activité de « franc-tireur » par la police française et livré aux autorités allemandes.
- Condamné à mort le 29 juin 1944, Joseph Gautier est fusillé à La Maltière le 30 juin 1944 à 6h16.

Emile GERNIGON  
Né à Goven  
(Ille-et-Vilaine)  
le 29 septembre 1911



Fusillé à 32 ans

- Cultivateur. Fils d'agriculteurs de Baulac en Goven, Emile Gernigon épouse Maria Alexandrine Bihan le 9 novembre 1936 à Saint-Thurial (Ille-et-Vilaine).
- Il entre en relation avec le groupe Front National FTPF dès 1942. Sa ferme sert de boîte aux lettres et de dépôt de matériel de propagande et de sabotage. Il héberge chez lui de nombreux responsables de groupes, des responsables régionaux comme le commandant Pétri. Il aide à localiser des terrains de parachutage.
- Le 24 mai 1944, après une dénonciation, la Sipo-SD et la Milice investissent sa ferme qui sera incendiée devant sa femme et ses trois enfants âgés de 3 mois à 5 ans. Il détenait chez lui des armes de guerre et des munitions dans son jardin. Il est arrêté ainsi que son frère et un ouvrier agricole. Incarcéré à la prison Jacques Cartier, il est condamné à mort. Les deux autres personnes sont déportées.
- Il est fusillé à La Maltière le 30 juin 1944 à 6h37 du matin.

Georges PIAN  
Né à La Richardais  
(Ille-et-Vilaine)  
le 10 octobre 1925

Fusillé à 19 ans

- Fusillé sous son nom de Résistant : Pierre, Georges Lecuyer.
- Domicilié à La Vicomté Dinard, il entre dans la Résistance en 1943, dans le groupe FUJP (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique), créé à l'initiative des Jeunesses communistes de Dinard. Il participe à la diffusion de tracts et de journaux clandestins. Il confectionne de fausses cartes d'identité pour les réfractaires et les maquisards. En mars 1944, il entre dans le groupe FTPF de Dinard, entrepose à son domicile, armes et matériel de guerre. En mai 1944, il rejoint le maquis de Saint-Ganton, participe à son organisation et à la préparation militaire des jeunes Résistants.
- Arrêté par les Allemands à Bécherel, le 6 juin 1944, il est torturé puis fusillé le 30 juin.

## 4 RÉSISTANTS DU FINISTÈRE

**Joseph ALLAIN**  
Né à Le Faou  
(Finistère)  
le 22 avril 1924

**Fusillé à 20 ans**

- Fils de Louis Allain et de Jeanne Le Lann.
- Il est domicilié à Landévant dans le Morbihan où il exerce la profession d'ajusteur.
- Il participe à des actions de Résistance avec les FTPF (sabotages de voies ferrées) et avec le réseau « Vengeance » (parachutages d'armes).
- Il est arrêté le 7 mars 1944 à Landévant par la Feldgendarmerie.

**Robert PONTET**  
(*Pseudo Bob*)  
Né à Kennedy (Canada)  
le 10 mai 1923

**Fusillé à 21 ans**

- Il obtient la nationalité française.
- Domicilié à Lille puis à Rennes, il exerce la profession de garçon de café.
- Réfractaire au STO, il rejoint le maquis de la Hunaudaye en Plédéliac (Côtes-du-Nord) en juillet 1943. Ce maquis ayant été infiltré par un agent ennemi, Robert Pontet et son ami William Caron sont chargés de transférer les armes vers le maquis de Saint-Yvieux. Puis ils continuent la lutte dans le secteur de Pontorson.
- William Caron sera dénoncé et arrêté par la Sipo-SD de Morlaix et fusillé sur une plage de Penmarc'h avec 34 autres Résistants le 21 avril 1944. Robert Pontet continue la lutte dans le secteur de Goven et organise des parachutages.
- Le 25 mai 1944, il tombe dans un guet-apens rue de Saint-Malo à Rennes. Condamné à mort le 29 juin 1944, il est fusillé le 30 juin 1944 à 6h37.

**Jean LOYEN**  
Né à Brest  
(Finistère)  
le 22 décembre 1911



**Fusillé à 32 ans**

- Fils de Jean-Baptiste Loyen et de Jeanne Jamin.
- Il travaille à l'Arsenal de Brest comme chaudronnier.
- Marié et père de deux enfants, Jean Loyen est un militant de la CGT et du Parti communiste dès 1936. Franc-tireur et partisan Français (FTPF), il prend part au sabotage d'une sous-station électrique de l'Arsenal au mois d'août 1942. Recherché par la Sipo-SD, il se réfugie à Premel-Trégastel en Plougasnou (Finistère).
- Il est aussi membre du mouvement Libération-Nord, bataillon « D'Ornano » depuis mars 1944.
- Arrêté par la Feldgendarmerie le 8 juin 1944 en même temps que Léon Guillou, Albert Vom Hoével et Aubertin, sur dénonciation d'un milicien, il est interné à la prison de Morlaix jusqu'au 12 juin 1944 puis transféré au camp Margueritte de Rennes.
- Condamné pour espionnage à la peine de mort, il est fusillé le 30 juin 1944 à 6h47.

**Albert VOM HOEVEL**  
Né à Sauvic  
(Seine-Inférieure)  
le 6 décembre 1919

**Fusillé à 24 ans**

- Fils d'André Vom Hoével et d'Adrienne Valin, son épouse.
- Epoux d'Anne-Marie Gentil, père d'un enfant, il habite Plougasnou (Finistère).
- Sympathisant du PCF, il participe aux luttes des FTPF dans le secteur de Morlaix et prend part à de nombreuses actions contre les nazis.
- Il est arrêté le 8 juin 1944 à 3 heures du matin, sur dénonciation d'un milicien, en même temps que Léon Guillou et Aubertin. Condamné à la peine de mort, le 29 juin 1944, pour activités de Franc-tireur, il est fusillé le lendemain, 30 juin 1944 à 6h47.

## 9 RÉSISTANTS DU MORBIHAN

**Henri CALINDRE**  
Né à Ploërmel  
(Morbihan)  
le 23 mars 1907



**Fusillé à 37 ans**

•Fils de Jean Calindre, libraire et de Marie Allocher. Après ses études au lycée Lamennais et au petit séminaire, il entre comme clerc dans une étude d'avoué. Il prépare une capacité en droit, mais il est aussi chroniqueur sportif pour le journal local. Mais Henri Calindre aime avant tout le théâtre et se fait connaître, sous le nom de « Mistringue » pour ses qualités de poète et de conteur du pays gallo. Il se présente au public avec sa blouse paysanne et son chapeau à ruban.

•Il est mobilisé en 1939 et revient au pays après la débâcle. Il entre à la mairie de Ploërmel au service du ravitaillement où il essaie de rendre service à la population en difficultés. Contacté en août 1942, par un service de renseignements de la Résistance, il commence le combat des soldats de l'ombre. Le 22 février 1944, au retour d'une mission à Rennes avec Louis Chérel, ils ont un accident de voiture et sont hospitalisés.

•Le 3 mars, les Allemands les arrêtent sur leur lit d'hôpital, les torturent pour les faire parler et les enferment à la prison de Vannes, puis au Fort de Penthièvre. Henri Calindre essaie de remonter le moral de ses amis en racontant de bonnes histoires du pays gallo. C'est son dernier spectacle. Le lendemain, ils sont transférés au camp Margueritte de Rennes et condamnés à mort.

**Pierre CHEVALIER**  
Né à Guyancourt  
(Seine-et-Oise)  
le 11 décembre 1922

**Fusillé à 21 ans**

•Domicilié à Arzon dans le Morbihan où il est employé.  
•Il participe à la Résistance dans les rangs de l'Armée Secrète et dans les FFI.  
•Arrêté le 23 mai 1944 à Saint-André-des-Eaux (Loire-Inférieure), il passe en procès le 29 juin 1944 et est condamné à mort pour acte de franc-tireur. Il était porteur de fonds et de documents lors de son arrestation.

**Louis CHEREL**  
Né à Ploërmel  
(Morbihan)  
le 4 janvier 1920



**Fusillé à 24 ans**

•Fils de Joseph Chérel et de Marie Clichon. Célibataire, employé de mairie, réfractaire et membre du Bureau des Opérations Aériennes (BOA), il est inscrit, dès 1943, aux Forces Françaises Libres (FFL) à Londres. Sous-lieutenant du 12<sup>e</sup> bataillon FFI du Morbihan, il est blessé dans un accident de la route, avec Henri Calindre, en revenant d'une mission à Rennes, le 23 février 1944.

•Hospitalisé à Ploërmel, il est arrêté sur son lit d'hôpital, le 3 mars, et transféré à la prison de Vannes, puis au Fort de Penthièvre et enfin à Rennes, à la caserne Margueritte, le 22 avril 1944.

•Condamné à mort le 29 juin 1944, il est fusillé le lendemain. Son père, arrêté par la Gestapo pour faits de Résistance le 28 mai 1944, meurt sous les tortures à la caserne Margueritte à Rennes.

**Lionel DORLEANS**  
Né à Grandpré  
(Ardennes)  
le 3 novembre 1924

**Fusillé à 19 ans**

•Il habite avec ses parents à Ploërmel pendant la guerre.

•Célibataire, employé à l'Industrielle, il s'engage dans les Forces Françaises Combattantes (FFC) en septembre 1943 dans le groupe Action.

•A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1944, il est sous-lieutenant au 12<sup>e</sup> bataillon FFI.

•Il est arrêté le 19 février 1944 par la Feldgendarmerie, il est transféré à la prison de Vannes, puis au Fort de Penthièvre en Quiberon et enfin, à la caserne Margueritte à Rennes.

•Condamné à mort le 29 juin 1944 comme franc-tireur et pour avoir caché des armes parachutées, il est fusillé le lendemain.

Jacques FERET  
Né à Asnières  
(Seine)  
le 10 mai 1922

Fusillé à 22 ans

- Il vit à Arzon dans le Morbihan, avec sa mère.
- Réfractaire au STO, Jacques Féret (alias André Jacques Le Gall) est membre du réseau Action depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1943, puis membre de l'Etat-major FFI. Agent de liaison du Sigot, il est arrêté le 22 mai 1944 à Saint-Nicolas des Eaux (Morbihan).
- Interné à la prison de Pontivy, puis à Rennes, il est condamné à mort le 29 juin 1944 pour acte de sabotage contre l'armée allemande.

Paul HERVY  
Né à Malestroit  
(Morbihan)  
le 8 février 1926

Fusillé à 18 ans

- Fils d'Henri Hervy et de Jeanne Launay, célibataire, il vit chez ses parents à Ploërmel où il exerce la profession de mécanicien.
- Il est arrêté le 29 mars 1944 à Josselin (Morbihan), interné à la prison de Vannes puis transféré à la prison Jacques Cartier de Rennes.
- Il est condamné à mort le 29 juin 1944 comme franc-tireur et pour avoir caché des armes parachutées.

Jean KERANGOUAREC  
Né à Guilligomarch  
(Finistère)  
le 6 novembre 1921

Fusillé à 22 ans

- Fils d'un couple de cultivateurs, il exerce la profession de carrier. Membre des FTPF sous le pseudonyme d'Etienne, il est l'organisateur du maquis dans la région de Baud (Morbihan) et commande la compagnie Anquetil.
- Il est responsable de l'organisation pour le Morbihan. Arrêté à Saint-Nicolas-des-Eaux le 23 mai 1944, il est transféré à Rennes.
- Il est condamné à mort le 29 juin 1944 et fusillé le lendemain.



A la libération de Rennes, le 4.08.44,  
2<sup>ème</sup> blindé américain, rue de Fougères.

Jacques LANDUREN  
Né à Pontivy  
(Morbihan)  
le 2 mai 1920

Fusillé à 24 ans

- Il est célibataire et a la profession de chef cuisinier, mais il se fait embaucher comme traceur, pointeur à la société industrielle de haute tension de Ploërmel (Morbihan) qui travaille pour la base sous-marine de Lorient. Il habite alors chez ses parents à Hennebont.
- Il dirige le groupe FTPF de Landévant (Morbihan) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1944. Le 7 mars 1944, alors qu'il travaille à la base sous-marine de Lorient, il est arrêté sur le chantier. Les Allemands découvrent aussi un dépôt d'armes dans une fosse du chantier.
- Il est transféré à la prison de Vannes, puis au Fort de Penthièvre et, enfin, à la caserne Margueritte à Rennes.
- Il est condamné à mort puis fusillé.

René SALOMON  
Né à Paris  
le 7 décembre 1921

Fusillé à 22 ans

- Célibataire, ingénieur à l'Ecole d'Electricité industrielle de Paris, il était domicilié chez ses parents à Paris. Son père, amputé de la guerre 14-18, sera déporté à Buchenwald. Réfractaire au STO, il est domicilié à Ploërmel (Morbihan). FFI depuis le mois de janvier 1942, sous-lieutenant FFI de Caudan, René Salomon, alias Corentin, est membre du réseau Turma-Action Vengeance, agent P2.
- Arrêté sur dénonciation le 26 février 1944, il est incarcéré successivement à Ploërmel, Vannes, Quiberon puis à Rennes.
- Condamné à mort le 29 juin 1944.

Jean GARNIER  
Né à Dol-de-Bretagne  
(Ille-et-Vilaine)  
le 11 août 1903



#### Fusillé à 41 ans

- Il exerce la profession de meunier, comme son père, au lieu-dit Maltournée en Le Hinglé près de Dinan (Côtes-du-Nord).
- Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier et parvient à s'échapper. Il revient en Bretagne où il est très surveillé par les forces de l'ordre car il est connu pour son engagement et sa sympathie pour les militants syndicalistes et communistes. Il s'engage dans les FTPF. Il participe à l'attaque de la prison de Dinan, le 12 avril 1944, pour libérer 2 Résistants qui y sont incarcérés.
- Il est arrêté, sur dénonciation, le 12 mai 1944 et incarcéré à la prison Jacques Cartier de Rennes.

Léon GUILLOUX  
Né à Mellionnec  
(Côtes-du-Nord)  
le 1<sup>er</sup> novembre 1916

#### Fusillé à 28 ans

- Léon Guilloux est marié. Il a fait des actions de Résistance avec les FTPF mais on sait peu de chose sur lui.
- Il fut sans doute arrêté à Primel-Trégastel en Plougasnou (Finistère) ou à Morlaix le 7 juin 1944 et incarcéré à Rennes.
- Condamné à mort le 29 juin 1944 par le Tribunal militaire allemand FK 748 de Rennes, il est fusillé le lendemain.

Yves MARTIN  
Né à Senven-Léhart  
(Côtes-du-Nord)  
le 9 mai 1923

#### Fusillé à 21 ans

- Il est sacristain à Maël-Pestivien (Côtes-du-Nord). Le 16 mai 1944, il est arrêté dans une rafle menée par les Allemands aidés par les miliciens autonomistes bretons. Le village est tout acquis à la Résistance FTPF. Cette rafle a pour but la destruction des maquis fortement installés dans le sud-ouest du département. De nombreuses maisons sont perquisitionnées et pillées, 23 personnes du village sont arrêtées ainsi qu'une quinzaine d'autres personnes étrangères à la commune. Le lendemain matin à 7 heures, toutes les personnes arrêtées sont rassemblées sur la place du bourg, puis emprisonnées à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc. Le lendemain, elles sont emmenées au camp Margueritte de Rennes. Certains d'entre eux sont envoyés à Compiègne puis en déportation.
- Yves Martin est transféré à la prison Jacques Cartier de Rennes. Il est condamné à mort le 29 juin 1944 et fusillé le lendemain.



A la libération de Rennes, le 4.08.44  
la première Jeep américaine rue de Fougère.

## JUILLET 1944

### 6 hommes tués par la Milice sans procès dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet 1944

D'après des témoignages, ces habitants de la région se réunissaient chez un fermier de Bais (Ille-et-Vilaine) pour écouter Radio-Londres. Là, ils rencontraient un homme qui se disait « Résistant » et les incitait à faire des actions contre les occupants. En fait, un soir, la milice encercla la ferme et arrêta les gens qui y sont réunis. Celui qui les incitait à agir était un homme de la milice.

Les hommes arrêtés sont emmenés boulevard de Strasbourg, au siège de la milice, où ils sont torturés. Puis ils sont transportés à La Maltière où ils sont assassinés.

Vers le 20 août 1944, donc 2 semaines après la libération de Rennes, un fermier de Saint-Jacques qui se promenait avec son chien, trouva leurs corps à moitié ensevelis, dans un fossé entre La Maltière et le village de Bois Teilleul, aujourd'hui disparu. Il s'agit de :

Oscar, Rémy DE BOCK  
Né à Louvigné-de-Bais  
(Ille-et-Vilaine)  
le 6 avril 1928

Fusillé à 21 ans

- Fils d'Alphonse De Bock et de Joséphine Davenel.
- Cultivateur à Bais.

Roger, Francis BRUCHET  
Né à Rennes  
(Ille-et-Vilaine)  
le 17 février 1911

Fusillé à 33 ans

- Fils d'Emile Bruchet et de Jeanne Vérité, domicilié 56 rue d'Antrain à Rennes.
- Négociant.

Jean-Baptiste DANIEL  
Né à Carentoir  
(Morbihan)  
le 14 février 1903

Fusillé à 41 ans

- Fils de Jean Daniel et de Jeanne Letournel.
- Sabotier à Bais.

Léon DESILLES  
Né à Lalleu  
(Ille-et-Vilaine)  
le 8 août 1900

Fusillé à 44 ans

- Fils de Théophile Desilles et d'Angélique Robin.
- Epoux de Florentine Canneau, père de 2 enfants.
- Cantonnier à Bais (Ille-et-Vilaine).

Augustin GAUTIER  
Né à Domagné  
(Ille-et-Vilaine)  
le 26 juin 1897

Fusillé à 47 ans

- Fils d'Isidore Gautier et de Marie-Rose Désilles.
- Epoux de Rosalie Godet.
- Domicilié à La Gousserie en Bais (35).

François LAMIGE  
Né à Dompierre les Eglises  
(Haute-Vienne)  
le 30 juin 1900

Fusillé à 44 ans

- Domicilié à Bais, fils de Jean Lamige et de Louise Ledon.
- Domicilié 24 rue de la Bourdonnais à Paris (1<sup>er</sup> arrondissement).

## 8 JUIN 1944

### Les Fusillés du Colombier

Le 4 août 1944, la ville de Rennes est libérée par les Alliés. Quelques jours après, des soldats français pénètrent dans la caserne du Colombier abandonnée par les Nazis. Ils découvrent 32 petites croix blanches placées en 2 rangées le long du mur des écuries.

Le 8 juin 1944, deux jours après le débarquement des Alliés en Normandie, 32 Résistants, venant de toute la Bretagne, sont sortis de la prison Jacques Cartier pour être exécutés. La veille, 7 juin 1944, après un procès bâclé par le tribunal militaire allemand FK 748 de Rennes, ils avaient tous été condamnés à mort. Parmi eux, 9 Républicains espagnols réfugiés en France, après leur défaite contre Franco, le dictateur espagnol. Ils avaient continué la lutte contre le fascisme en créant un mouvement, l'UNE (Union nationale des Espagnols), pour lutter aux côtés de la Résistance française.



Le mémorial du Colombier Place du Maréchal Juin à Rennes

Témoignage de Madame Malard qui était alors internée à la prison Jacques Cartier de Rennes. Son mari faisait partie de ces 32 Résistants fusillés :

« C'est le 7 juin au matin que 28 de la prison et 4 de Margueritte sont partis à la Gestapo pour être jugés. C'était une parodie de jugement car la fosse était creusée depuis le 6 juin. Nous avons appris, huit jours après l'exécution, par un gardien français, que les nôtres avaient été fusillés. Ils sont revenus de la Gestapo à la prison vers 4 heures de l'après-midi et on les a parqués au sous-sol pour y passer la nuit. Ils ont chanté pendant une partie de la nuit et, surtout, le matin en quittant la prison. Dans cette grande enceinte, le bâtiment résonnait de leur Marseillaise et le Chant du Départ. Ils ont crié :

« Vengez-nous ».

Leurs pauvres compagnons, fortement impressionnés, pleuraient sur leurs paillasses. Monsieur Yves Milon (maire de Rennes à la Libération), qui se trouvait aussi à la cellule N°100, sous les toits, nous disait : « Je vivrais cent ans, je me rappellerais toujours leur Marseillaise ».

Ils sont morts courageusement. Je n'ai aucun souvenir de mon mari, les Allemands ont tout emporté. »



La découverte des petites croix blanches par des soldats français devant le mur des écuries de la caserne du Colombier



Cérémonie devant le mur des Fusillés



Cérémonie devant le mur des Fusillés



5 décembre 1949 :

Commissaire de police de Rennes,  
Marcel Henaut. Enquête sur les crimes  
de guerre.

« Les exécutions du 8 juin 1944 où furent  
exécutés les patriotes précédemment cités,  
faisaient suite à un jugement du 7 juin 1944.  
Or, d'après une déclaration formelle de  
M. Morel, chargé du service des cimetières  
de Rennes, un ordre de réquisition avait été  
envoyé dès le 5 juin 1944 à la Mairie de  
Rennes, pour qu'une fosse devant contenir 32  
corps soit creusée à la caserne du Colombier  
où furent, effectivement, fusillés et enterrés  
les 32 condamnés du 7 juin 1944. Dans  
de telles conditions, il est permis de penser  
qu'il n'y a jamais eu de jugement et il est  
probable que les condamnés ont été informés  
du sort qui leur était réservé par le SD et, en  
l'absence du tribunal. Le fait même que le  
jugement aurait été rendu au siège même de  
la Gestapo confirme cette hypothèse. D'après  
le témoignage de Georges Morel, les calculs  
avaient été faits pour une fosse devant contenir  
32 cercueils. Les travaux ont été commencés le  
6 juin dans l'après-midi et terminés le 7 au soir.  
Les exécutions ont eu lieu le 8 au matin. »

Ces deux témoignages issus des Archives  
Départementales, Cote 134W42, ont été  
recueillis par Kristian HAMON.  
Nous l'en remercions.

Pourquoi ont-ils été fusillés au Colombier alors  
que, d'habitude, les Nazis fusillaient leurs  
otages à La Maltière ? Nous n'avons pas la  
réponse.

8 JUIN 1944

## Qui étaient ces Résistants fusillés ?

### 23 RÉSISTANTS FRANÇAIS

Jean-Paul BURGOT  
Né à Parigny  
(Manche)  
le 28 juin 1923



#### Fusillé à 21 ans

- Il est célibataire et exerce la profession d'ouvrier charcutier à St-Hilaire du Harcouët dans la Manche. Son père est minotier.
- En juin 1940, lors de l'invasion allemande, il a 17 ans et il fait le serment de lutter contre les nazis. Il agit à sa mesure pour ennuyer les Allemands : il brouille les panneaux indicateurs, sabote les lignes téléphoniques... En septembre 1943, il est appelé au STO et comme il refuse de partir en Allemagne, il part se cacher dans le Morbihan où il rejoint un maquis des FTPF.
- Le 8 avril 1944, il est arrêté avec plusieurs de ses amis. Il est incarcéré à la prison Jacques Cartier à Rennes.

Pierre CAOUREN  
Né à Locmaria-Berrien  
(Finistère)  
le 8 mai 1922

#### Fusillé à 22 ans

- Il est agriculteur comme ses parents et habite au Huelgoat (Finistère) avant septembre 1939.
- Dans la clandestinité sous l'occupation allemande, il est propagandiste résistant et militant communiste. Membre des FTPF, il prend part à de nombreuses opérations contre les occupants et il est membre du maquis de Scrignac.
- Il est arrêté le 18 juillet 1943 à Poullaouen (Finistère) par la Feldgendarmerie.

Francis COANT  
Né à Scrignac  
(Finistère)  
le 15 août 1916

#### Fusillé à 28 ans

- Il est cultivateur comme ses parents et il est célibataire.
- Militant communiste, appartenant au bataillon FTPF « Guilloux » du maquis de Scrignac, il est arrêté sur dénonciation, le 8 mai 1944, par le Kommando de Landerneau composé essentiellement d'Allemands aidés par des autonomistes bretons.
- Incarcéré d'abord à la prison Saint-Charles de Quimper, il est transféré à la prison Jacques Cartier de Rennes.

Louis COANT  
Né à Scrignac  
(Finistère)  
le 29 octobre 1920

#### Fusillé à 23 ans

- Il est le cousin de Francis. Il est, lui aussi, cultivateur comme ses parents et il est célibataire.
- Il appartient au bataillon FTPF « Guilloux » du maquis de Scrignac.
- Comme son cousin, il est arrêté le 8 mai 1944 par le même Kommando.

Roger COTTE  
Né à la Vieille-Lyre  
(Eure)  
le 29 janvier 1907



#### Fusillé à 37 ans

- Il est marié et père de quatre enfants. Il est propriétaire et exploitant d'un garage à Pontivy.
- Chef de section des FFI, France Combattante depuis 1943, il transporte des armes et convoie des parachutistes alliés. Il a installé un dépôt d'armes chez un cultivateur aux environs de Pontivy.
- Dénoncé, il est arrêté par le Sipo-SD, le 14 avril 1944, dans son garage, en plein travail.

François DACQUAY  
Né à Guer  
(Morbihan)  
le 28 février 1902

#### Fusillé à 42 ans

- Il est marié et père de 5 enfants. Il est cultivateur.
- Depuis le mois de novembre 1943, il appartient au groupe de FFI, France Combattante avec le grade de caporal voltigeur et il a installé un dépôt d'armes dans sa ferme à Talven en Malguenac.
- Dénoncé, il est arrêté par le Sipo-SD, le 14 avril 1944.

Auguste DAVID  
Né à Callac  
(Côtes-du-Nord)  
le 24 mars 1920



#### Fusillé à 24 ans

- Il est coiffeur dans cette commune. Il est interné à Châteaubriant (Loire-Inférieure) le 27 octobre 1941 pour avoir distribué des tracts communistes.
- Libéré le 6 juin 1942, il rejoint quelque temps plus tard, un groupe FTPF du Finistère, pour échapper au STO. Participant à l'attaque de la mairie de Plounévez-du-Faou le 3 août 1943, il est arrêté le lendemain par un gendarme français.
- Il est incarcéré à Brest puis transféré à Rennes.
- Son frère Joseph David, né le 27 septembre 1921, est arrêté au cours d'une rafle le 9 avril 1944. Il est déporté à Buchenwald où il décède le 16 mars 1945.

Marcel GRALL  
Né à Berrien  
(Finistère)  
le 17 janvier 1924



#### Fusillé à 20 ans

- Ses parents sont agriculteurs, il travaille d'abord à Brest, puis il part à La Feuillée dans les Monts d'Arrée où habite son frère.
- Militant des Jeunesses communistes clandestines depuis 1943, il intègre un groupe opérationnel de la Résistance.
- Le 3 août 1943, il participe à la « récupération » de tickets d'alimentation à la mairie de Plounévez-du-Faou, mais le groupe est surpris par une patrouille allemande. Il réussit à fuir et il se cache pendant quelques jours chez un ami à La Feuillée. Puis il essaie de reprendre contact avec des membres du groupe.
- Avec deux amis, il se cache dans une planque à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Mais, en allant faire quelques courses, l'un d'eux oublie son portefeuille sur le comptoir d'une épicerie. Cela entraînera l'arrestation du groupe le 23 août 1943.

Eugène HAMON  
Né à Paris  
le 24 mars 1894

#### Fusillé à 50 ans

- Il est réformé et pensionné à 30%, des suites de la guerre 14-18.
- Plombier de son métier, il est employé au dépôt des chemins de fer de Saint-Brieuc.
- Il adhère en 1936 au PCF et il fait partie du triangle de direction du PCF clandestin. Il est arrêté par la SPAC (Section de police anticommuniste) le 8 août 1943 à Ploufragan, en possession d'un pistolet automatique.
- Sa fille Odette est arrêtée le même jour à son domicile et violemment frappée au commissariat.
- Elle est déportée à Ravensbrück d'où elle reviendra. Ces arrestations font partie d'une vaste opération de démantèlement du Parti communiste.

Léon LE BARZIC  
Né à Guerlesquin  
(Finistère)  
le 10 juillet 1879

#### Fusillé à 65 ans

- Il est marié et père de 3 enfants. Il exerce la profession de notaire à Elven (Morbihan).
- Il est membre du 1<sup>er</sup> bataillon FFI du Morbihan avec le grade de sous-lieutenant.
- Arrêté le 1<sup>er</sup> avril 1944 à Elven, il est accusé de transporter des armes et d'héberger des parachutistes alliés. Il est transféré à la prison Jacques Cartier à Rennes.

Albert LE BRUN  
Né à Molac  
(Morbihan)  
le 13 avril 1902

#### Fusillé à 42 ans

- Il est marié et père de 2 enfants. Il est commerçant et membre des FFI.
- Il est arrêté le 31 mars 1944 et accusé d'effectuer des transports d'armes. Il est transféré à la prison Jacques Cartier de Rennes.

Louis KERLEAU  
Né à Audresselles  
(Pas-de-Calais)  
le 18 février 1913

#### Fusillé à 31 ans

- Il est célibataire. Ouvrier agricole, il habite à Pleumeur-Gautier (Côtes-du-Nord).
- Il rencontre de nombreux amis qui organisent le PCF clandestin dans l'ouest du département. Il y adhère et, plus particulièrement, dans sa branche armée, les FTPF.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 1943, il participe avec quelques amis, à une action contre la mairie de Pleumeur-Gautier où ils récupèrent une machine à écrire qui est emportée aussitôt à Saint-Brieuc. Puis il participe avec Robert Toanen à plusieurs actions contre les occupants ou contre des collaborateurs.
- Il est arrêté en avril 1943, porteur d'un revolver.

Ernest LE BORGNE  
Né à Callac  
(Côtes-du-Nord)  
le 25 novembre 1922



#### Fusillé à 21 ans

- Son père, Jean-Marie Le Borgne, cafetier et tailleur de vêtements, est conseiller municipal de Callac et il est accusé d'avoir organisé la première distribution de tracts anti nazis, en janvier 1941. Son fils Ernest qui se trouve dans la région parisienne, est accusé de lui avoir fourni ces tracts. Il est obligé de fuir en août 1941 pour échapper aux arrestations. Il passe dans la clandestinité dans le Finistère et devient chef de groupe FTPF.
- Le 3 août 1943, lors d'une mission à Plounevez-du-Faou, il est arrêté par les gendarmes français et livré à la Gestapo. Incarcéré à Brest puis à Rennes.

**Marcel LE CALVEZ**  
Né à Ploubazlanec  
(Côtes-du-Nord)  
le 16 octobre 1923



#### Fusillé à 20 ans

- Célibataire, il est mécanicien et habite dans cette même commune.
- En 1942, il est en relation avec des amis qui organisent le PCF clandestinetsabranchearmée. Désigné pour partir travailler en Allemagne, il entre dans la clandestinité et intègre les FTPF.
- Fin 1942, l'identification de quelques dizaines de militants est rendue possible par les aveux obtenus sous la torture par les inspecteurs du SPAC (Service de Police anticommuniste) et par le non-respect des mesures de cloisonnement liées à la clandestinité. Elle provoque une véritable hécatombe... Marcel Le Calvez se cache, avec des amis, chez un agriculteur.
- Le 3 avril 1943, le groupe est repéré. Au cours de son arrestation, il blesse deux gendarmes. Il est incarcéré à Saint-Brieuc puis à Rennes.

**Roger LE FORESTIER**  
Né à Peumerit-Quintin  
(Côtes-du-Nord)  
le 18 avril 1924

#### Fusillé à 20 ans

- Il est célibataire et habite à Versailles.
- En 1943, il se replie chez ses parents en Bretagne et s'engage dans les FTPF.
- Il est arrêté le 16 mai 1944, dans la rafle de Saint-Nicolas-du-Pélem.

**Léon LE PARC**  
Né à Bourbriac  
(Côtes-du-Nord)  
le 20 février 1920

#### Fusillé à 24 ans

- Engagé dans les FTPF, il habite à Guingamp au moment de son arrestation.
- Il est arrêté par les Allemands le 16 mai 1944 dans la rafle de Maël-Pestivien.

**Léon LE CHAMPION**  
Né à Saint-Nicolas-du-Pélem  
(Côtes-du-Nord)  
le 3 novembre 1925

#### Fusillé à 18 ans

- Il s'est engagé très jeune dans les FTPF, sans doute pour suivre le modèle de son père qui fut décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre 1914-1918.
- Il est arrêté le 16 mai 1944 par les Allemands dans la rafle entreprise dans le secteur de Saint-Nicolas-du-Pélem, rafle à laquelle participent des miliciens bretons et où 36 personnes sont arrêtées.
- Conséquences de cette rafle : 6 personnes meurent en déportation et 2 sont fusillées.

**Emile LE GREVELLEC**  
Né à Baden  
(Morbihan)  
le 28 octobre 1914

#### Fusillé à 29 ans

- Il est marié, père de 3 enfants et il habite à Muzillac (Morbihan).
- Résistant, il a la charge de recruter d'autres membres pour son groupe clandestin et il réussit à constituer des dépôts d'armes et d'explosifs dès le mois de septembre 1943.
- Suite à une dénonciation, il est arrêté le 31 mars 1944 à Muzillac.

**Gabriel MALARD**  
Né à Saint-Aubin en Plumelec  
(Morbihan)  
le 28 juillet 1899

#### Fusillé à 45 ans

- Il est marié et père de 2 enfants.
- Après avoir effectué des missions de transports d'armes pour l'AS (Armée Secrète), il est arrêté le 31 mars 1944 à son domicile, hôtel de la Gare à Questembert (Morbihan).

**Marcel MOIZAN**  
Né à Ploufragan  
(Côtes-du-Nord)  
le 17 octobre 1914



**Fusillé à 29 ans**

- Il est célibataire et travaille comme manœuvre à Guingamp.
- Il adhère au Parti communiste en 1938. Démobilisé le 28 août 1940, il entre dans l'Organisation Spéciale (OS), puis les FTPF qui luttent contre les occupants dès le printemps 1942.
- Il participe à différents attentats à Guingamp, contre la voie Paris-Brest, contre un garage où dorment des Allemands... Après la trahison de Léon Renard, responsable du PCF clandestin, il est arrêté le 6 août 1943 à Guingamp par le SPAC, dans le cadre du démantèlement de l'organisation clandestine du PCF dans les Côtes-du-Nord. 50 militants, dont 17 femmes, furent ainsi arrêtés puis déportés ou fusillés.

**Robert TOANEN**  
Né à Pleumeur-Gautier  
(Côtes-du-Nord)  
le 29 septembre 1904

**Fusillé à 40 ans**

- Il est célibataire et navigue comme marin de commerce.
- En 1938, il adhère au PCF et, la même année, il embarque sur le « Ailen-Turk » puis le « Saint-Malo » qui transporte du matériel pour les Républicains espagnols, pour le compte de la compagnie France-Navigation.
- Le 28 août 1939, à la déclaration de guerre, le cargo « Saint-Malo » est affecté, avec un nouvel équipage, à la Compagnie générale Transatlantique. Robert Toanen est mobilisé en décembre 1939 et travaille pour la compagnie Shell à Brest.
- Lors de l'arrivée des Allemands, il prend la fuite à vélo vers Bordeaux, puis revient en Bretagne à Lézardrieux, chez sa sœur.
- En mai 1942, il reprend sa place au Parti Communiste clandestin et aide à le remettre en marche. Il participe à un certain nombre d'attentats contre les occupants et leurs installations.
- Il est arrêté à Saint-Brieuc, le 23 août 1943 par les inspecteurs du SPAC.

**Maurice PRESTAUT**  
Né à Rueil-Malmaison  
le 22 juin 1921



**Fusillé à 23 ans**

- Il est officier-marinier et se trouve à Dakar en septembre 1940.
- Il est blessé à Toulon au moment du sabordage de la flotte française et interné par le gouvernement de Vichy. Dès qu'il est libéré, il est chargé par Philippe Viannay, créateur du mouvement « Défense de la France » d'organiser une antenne de ce mouvement en Bretagne.
- Il œuvre pour réaliser l'unification de la Résistance non-communiste. Il crée des réseaux de renseignements et de liaison dans toute la Bretagne et, essentiellement, à Rennes, Saint-Brieuc et dans le Nord-Finistère.
- Il est connu sous les pseudonymes de Thermidor, Le Braz ou Patro. Il a recruté un jeune agent de liaison de 17 ans qui le trahit.
- Le 10 mai 1944, il tombe dans une embuscade tendue par la milice au n° 12 de la rue Châteaudun à Rennes mais il réussit à tuer un milicien et à en blesser un autre.
- Affreusement torturé à la prison Jacques Cartier, il ne parle pas, ce qui permet à ses camarades de poursuivre le travail jusqu'à la Libération.

**Yves SIMON**  
Né à Bourbriac  
(Côtes-du-Nord)  
le 25 février 1921



**Fusillé à 23 ans**

- Il est le fils d'un couple de cultivateurs.
- Au cours d'une des nombreuses rafles qui se déroulent dans le centre Bretagne, il est arrêté le 14 mai 1944 à Carhaix dans le Finistère.

## 9 RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS

luttant contre les nazis pour la libération de la France.

Ils avaient tous été obligés de fuir l'Espagne car Franco, soutenu par les Nazis allemands d'Hitler et les Fascistes italiens de Mussolini, avait réussi à gagner cette guerre contre la jeune République espagnole.

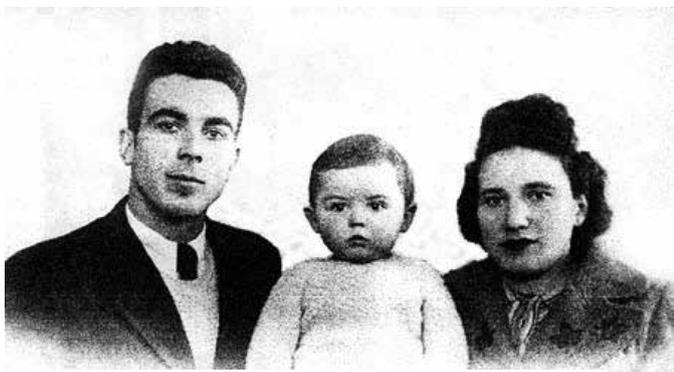
Après avoir séjourné dans les camps immondes du sud de la France, ils étaient arrivés en Bretagne. Très naturellement, ils continuaient la lutte pour la liberté de la France, en espérant qu'ensuite, tous les Résistants se tourneraient vers l'Espagne pour la libérer de l'emprise de Franco. Ce ne fut pas le cas...

Ils étaient tous membres de l'UNE (Union Nationale des Espagnols), liée organiquement au PC espagnol clandestin, qui agissait avec les FTP-MOI, branche immigrée de la Résistance armée communiste.

Ils participent tous aux attentats réalisés à Rennes et dans la région :

- Attentats contre deux cinémas de Rennes pendant les séances réservées aux Allemands : le Select et le Royal,
- Attentat contre l'Hôtel du Commerce occupé par des nazis, rue Dupont des Loges.
- Attentat contre des transformateurs électriques à Nantes et à Rennes.
- Déraillements de trois trains...

Ils sont tous arrêtés fin mars 1944 en Ille-et-Vilaine, lors d'une opération de la Sipo-SD qui aboutit à l'arrestation de presque une centaine de Républicains espagnols sur l'ensemble de la Bretagne. Ces arrestations furent consécutives à la trahison de deux membres du réseau.



Pedro Flores Cano accompagné de sa femme et de son fils Daniel

**Antonio BARRIOS URES**  
Né à Madrid  
(Espagne)  
le 19 novembre 1915

**Fusillé à 29 ans**

- Il est membre des groupes armés du réseau « Deportistas ».
- Il est arrêté fin mars 1944.

**Pedro FLORES CANO**  
Né à La Navas de Tolosa  
(Espagne)  
le 16 février 1917



**Fusillé à 27 ans**

- Il exerçait, là-bas, la profession de mineur.
- A Rennes, il vit maritalement avec une femme dont il a deux enfants, Daniel (appelé par les amis Pedrito) et Gabrielle qui naît quand il est en prison et qu'il ne verra donc jamais.
- Il travaille au camp d'aviation de Saint-Jacques, ses amis espagnols l'appellent « le lieutenant ». Il est responsable, depuis septembre 1943, des groupes armés espagnols pour les départements d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de la Sarthe.
- Il organise et participe à la plupart des attentats réalisés par le groupe, à Rennes ou dans la région.

**Dionisio GARCIA RUBIO**  
Né à Don Pedro  
(Espagne)  
le 20 février 1917

**Fusillé à 27 ans**

- Il est domicilié à Quimperlé (29).
- Il est arrêté en Ille-et-Vilaine.

Lorenzo ROMERO MONTEVI  
Né à Saragosse  
(Espagne)  
le 10 août 1918

Fusillé à 25 ans

- Il habite à Quimperlé.
- Il est arrêté à son domicile.

Teofilo TUREADO ARENAS  
Né à Toledo  
(Espagne)  
le 8 janvier 1917

Fusillé à 27 ans

- Il habite à Quimperlé.
- Il est arrêté en Ille-et-Vilaine.

Ramon NIETO GRANERO  
Né à Oviaia  
(Espagne)  
le 14 novembre 1914

Fusillé à 29 ans

- Il est domicilié à Port-Louis (56).
- Il est arrêté en Ille-et-Vilaine.

Antonio SEBASTIAN MOLERO  
Né à Madrid  
(Espagne)  
le 19 octobre 1918

Fusillé à 25 ans

- Il est célibataire et travaille comme manœuvre à Guingamp (22).
- Il est arrêté en Ille-et-Vilaine.

Tomas HERNANDEZ DIAZ  
Né à Badajiez  
(Espagne)  
le 1er janvier 1920

Fusillé à 24 ans

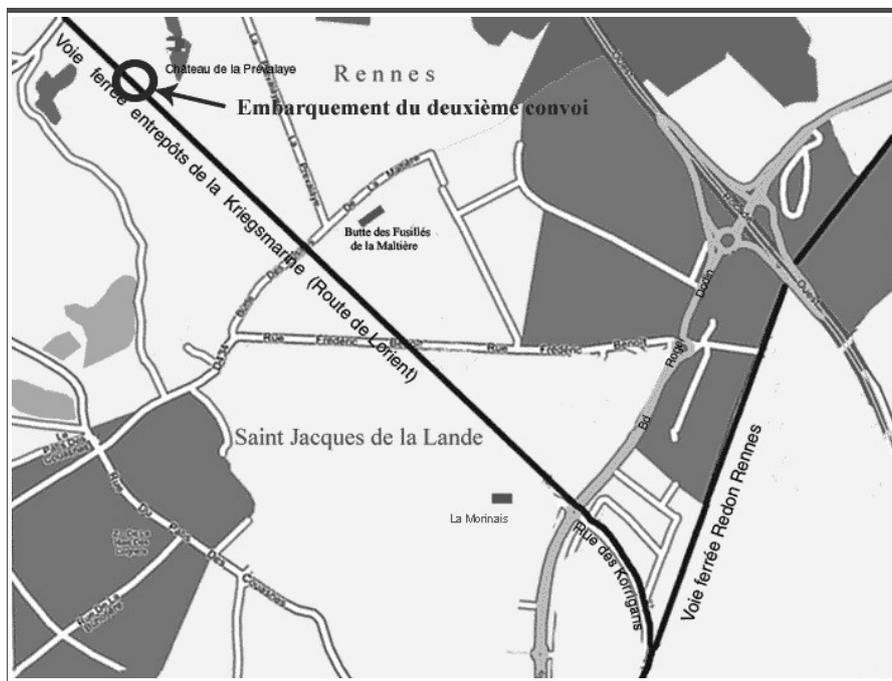
- Il est domicilié à Lorient (56).
- Il est arrêté en Ille-et-Vilaine.

Leoncio MOLINA CALVE  
Né à Petroga  
(Espagne)  
le 17 avril 1915

Fusillé à 29 ans

- Il est domicilié à Rennes.
- Il est arrêté en Ille-et-Vilaine.

## LES CONVOIS de déportés



**N**ous avons dit que, quand les Résistants sortaient vivants de la prison Jacques Cartier, quelques-uns étaient libérés, mais il y en eut très peu, la plupart étaient expédiés vers le peloton d'exécution (La Maltière ou Colombier) ou dans les trains qui les emmenaient dans les camps de déportation ou d'extermination. Ils étaient emmenés à la gare de Rennes ou plutôt à la gare de triage dans la plaine de Baud pour ne pas faire de scandale dans la gare.

En 1944, plusieurs convois partirent de Saint-Jacques ou du sud-ouest de Rennes car ainsi, ils prenaient la direction de Redon, au lieu de celle de Paris et se retrouvaient tout de même dans l'est de la France. On peut supposer que les nombreux sabotages ou attentats sur toutes les lignes gênaient les occupants.

Le 28 juin 1944, un convoi de déportés part, dans la nuit, de la gare de triage de la Courrouze à 500 mètres environ de La Maltière. Il emmène plusieurs centaines d'hommes à Compiègne, camp de transit avant la déportation vers l'Allemagne.

Le 2 août 1944, alors que les Américains sont aux portes de Rennes, les Allemands rassemblent une partie des prisonniers et des prisonnières dans la cour de la prison Jacques Cartier et les emmènent rue Jules Verne à Rennes où, là aussi, ils sont embarqués dans un train de la ligne de Redon, à destination de l'est.

Le 3 août 1944, les nazis qui sentent que la guerre est perdue pour eux, vident le reste de la prison ; ces pauvres hommes et femmes qui attendaient la libération sont embarqués à la Prévalaye, près de La Maltière et emmenés vers la déportation. Ces deux trains (celui du 2 et celui du 3 août) seront réunis et formeront « le convoi de Langeais ».

La ville sera libérée le lendemain, 4 août 1944, mais, jusqu'au bout, les nazis auront tenté d'éliminer les Français qui leur ont résisté.

A partir de 1947, une commémoration est organisée chaque année, à la butte de La Maltière. Deux dates ont été choisies : le 4 août, jour de la libération de Rennes et de ses environs, survenue en 1944. Celle du 30 décembre, en souvenir de cette journée de 1942 où furent exécutés vingt-cinq Résistants.

### 10 ANS - 1952

Cérémonie en présence du ministre des anciens combattants.

### 50 ANS - 1992

Une exposition sur la résistance a été installée pour les 50 ans de commémoration, du 30 décembre 1992 au 13 janvier 1993.

Elle a été réalisée en partenariat avec le Secrétariat d'Etat aux anciens Combattants, la Ville de Rennes, le Musée de la Résistance de Saint-Marcel (56), le Musée de Bretagne et les Archives Départementales. Il y eut aussi la participation de Guy Faisant, secrétaire du Comité de Coordination des Mouvements de la Résistance et de Jacqueline Sainclivier, professeure d'histoire à l'Université de Rennes 2.

### 60 ANS - 2002

Exposition et livret « Les 25 Fusillés de La Maltière »

Le mois de décembre 2002 a été ponctué par plusieurs manifestations, avec notamment une exposition sur Jean Moulin et la montée du nazisme à la médiathèque Lucien Herr. Ont également été présentés des films, des livres traitant de la Résistance, des documents et objets historiques.

### 70 ANS - 2012

Exposition « Des hommes face à leur destin », exposition pédagogique et itinéraire réalisée par l'agence ART SCENIC, qui présentait le parcours de 25 hommes dont le destin s'est croisé un matin de décembre 1942. L'exposition rend également hommage aux 51 autres Fusillés de La Maltière.

### 75 ANS - 2017

#### Réaménagement du site

L'accès difficile au site de la butte des Fusillés de La Maltière pénalisait sa visibilité. Un concours d'idées a été organisé en 2015. Il était demandé aux différents candidats des établissements scolaires de la Région, de proposer des changements et améliorations visant à mettre en valeur le site, rendant hommage à tous ceux qui ont lutté contre l'occupation allemande. Le lycée Jacques Cartier de St-Malo a reçu le 1<sup>er</sup> prix et la section Arts Appliqués du lycée Bréquigny de Rennes, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix. Les projets proposés ont été exposés lors de la cérémonie du 30 décembre 2015 à l'Aire Libre.

### 30 décembre 2017

Inauguration officielle du site réaménagé à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire des exécutions du 30 décembre 1942, en l'honneur de tous les Résistants fusillés en ce lieu entre 1940 et 1944.

## LEXIQUE :

- ANACR : Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
- ADIRP : Association Déportés Internés Résistants Patriotes Ille-et-Vilaine
- BOA : Bureau des Opérations Aériennes
- FFC : Forces Françaises Combattantes
- FFI : Forces Françaises de l'Intérieur
- FFL : Forces Françaises Libres
- FTP : Francs-Tireurs et Partisans
- FTPF : Francs-Tireurs et Partisans Français
- FUJP : Forces Unies de la Jeunesse Patriotique
- OS : Organisation Spéciale
- PCF : Parti Communiste Français
- STO : Service du Travail Obligatoire
- UNE : Union Nationale des Espagnols

## SOURCES :

- Site internet : <http://assoc.orange.fr/memoiredeguerre/tenuparJean-PaulLouvet>
- ONAC 35 : Benoît Luc
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.
- Archives municipales de Fougères.
- Pour Dinard : Maxime Le Poulichet.
- Pour les Côtes d'Armor : « Les cahiers de la Résistance Populaire : Les fusillés et décapités après jugement d'un tribunal militaire allemand ». Alain Prigent et Serge Tilly.
- Pour le Finistère : Eugène Kerbaul : « 1640 militants du Finistère »
- Pour le Morbihan : ANACR 56, Katherine Le Port, Patrick Mahéo.
- Kristian Hamon, Gabrielle Garcias
- Archives municipales de Rennes
- Archives municipales de St-Jacques
- Dictionnaire des Fusillés 1940-1944

## RÉDACTION :

- Renée Thouanel-Drouillas, Groupe Mémoires de Saint-Jacques, ANACR – ADIRP
- Jacqueline Sainclivier, Professeure d'Histoire contemporaine à l'Université Rennes II.

## RÉALISATION & ÉDITION :

Mairie de St-Jacques de la Lande - 2017

# LES FUSILLÉS

## DE LA BUTTE DE LA MALTERIE

---

Joseph ALLAIN  
Roger BARBÉ  
Jean BELLIARD  
Guy BELLIS  
Marcel BLANCHARD  
Louis BODEUR  
Marcel BOSCHET  
Henri BOUGEARD  
Marcel BOULANGER  
Joseph BOUSSIN  
Jean-Marie BRAS  
Jean-Baptiste BRAULT  
Marcel BROSSIER  
Roger BRUCHET  
Henri CALINDRE  
Louis CHEREL  
Pierre CHEVALIER  
François CLAVERIE  
Jean-Baptiste DANIEL  
Oscar DE BOCK  
Albert DENIEL  
Yves DENIEL  
Henri DÉRO  
Albert DESHOMMES  
Léon DESILLES  
Lionel DORLÉANS  
René FAYON  
Jacques FÉRET  
Victor FORTIN  
Maurice FOURRIER  
Jean GARNIER  
Augustin GAUTIER  
Joseph GAUTIER  
Albert GÉRARD  
Emile GERNIGON  
Léon GUILLOUX  
Edouard HERVÉ  
Paul HERVY

Louis HESRY  
René HIREL  
Michel HUGUET  
Léon JAFFRÉ  
Jean JAFFRES  
Jean KERANGOUAREC  
Francis LAFRANCHE  
François LAMBERT  
François LAMIGE  
Jacques LANDUREN  
Pierre LANGLAIS  
Henri LAPLANCHE  
Roger LAUNAY  
Yves LE BITOUS  
Jean LE FLOCH  
Marcel LE GUILLERMIC  
Maurice LÉOST  
Pierre L'HOTELLIER  
Jean LOYEN  
Charles MAILLARD  
Yves MANACH  
Albert MARTIN  
Yves MARTIN  
Ernest MORAUX  
Louis MORAUX  
René NOBILET  
Paul NOGRÉ  
Yves PAGE  
Maurice PEIGNÉ  
Jean PERQUIS  
Georges PIAN  
Robert PONTET  
Georges RIANDIÈRE  
René SALOMON  
Hippolyte THOMAS  
François TOUBOULIC  
Joseph VAILLANT  
Albert VOM HOÉVEL

---

# 1940 - 1944